

Exercice 2020

Alimentation Couche-Tard inc.
États financiers consolidés
26 avril 2020

Rapport de la direction.....	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière...	3
Rapports de l'auditeur indépendant.....	4
États des résultats consolidés.....	8
États du résultat global consolidés.....	9
États de la variation des capitaux propres consolidés.....	10
États des flux de trésorerie consolidés.....	11
Bilans consolidés.....	12
Notes complémentaires aux états financiers consolidés.....	13



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs indépendants, a révisé les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 29 juin 2020

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Président et
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier
Chef de la direction financière

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction d'Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 26 avril 2020. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)*, qui a été élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions sur cette évaluation. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 26 avril 2020.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 26 avril 2020 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 29 juin 2020

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Président et
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier
Chef de la direction financière

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent :

- Les bilans consolidés au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019;
- Les états des résultats consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états de la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autre point – audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 26 avril 2020 conformément à la norme énoncée dans le *Manuel de CPA Canada – Certification* pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») et délivré notre rapport daté du 29 juin 2020.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 29 juin 2020

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A116583

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard inc.

Nous avons audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales au 26 avril 2020.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de celui-ci, qui est incluse dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur la question de savoir si la société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »).

Notre audit a été réalisé conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et les procédures qui (1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actif de l'entité; (2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, et que les encaissements et les décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et (3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actif de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation et que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous leurs aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 26 avril 2020, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019 et pour les exercices clos à ces dates et délivré notre rapport daté du 29 juin 2020.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 29 juin 2020

¹FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A116583

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2020	2019
	\$	\$
Chiffre d'affaires	54 132,4	59 117,6
Coût des ventes (note 9)	44 397,7	49 922,7
Marge brute	9 734,7	9 194,9
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	5 314,0	5 646,1
Frais de restructuration	4,5	10,5
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (notes 5 et 6)	(83,1)	(21,3)
Amortissement et perte de valeur (notes 17, 18 et 19)	1 336,8	1 070,7
Frais d'exploitation totaux (note 9)	6 572,2	6 706,0
Bénéfice d'exploitation	3 162,5	2 488,9
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées (note 8)	25,5	23,4
Frais financiers	342,2	338,7
Revenus financiers	(24,2)	(13,3)
Gain de change	(33,5)	(5,3)
Frais financiers nets (note 11)	284,5	320,1
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	2 903,5	2 192,2
Impôts sur les bénéfices (note 12)	545,9	370,9
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	2 357,6	1 821,3
(Bénéfice) perte net(te) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 6)	(4,0)	12,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	2 353,6	1 833,9
Bénéfice net par action (note 13)		
De base	2,10	1,62
Dilué	2,09	1,62

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019
(en millions de dollars américains (note 2))

	2020	2019
	\$	\$
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	2 357,6	1 821,3
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement aux résultats		
Conversion de devises		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises ⁽¹⁾	(268,8)	(207,9)
Reclassement aux résultats de redressements cumulés de conversion de devises (note 5)	—	(0,8)
Variation de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères ⁽²⁾ (note 24)	(102,8)	(84,5)
Couverture de flux de trésorerie		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽²⁾ (note 31)	3,6	3,3
Reclassement aux résultats de la perte réalisée sur des instruments financiers ⁽²⁾ (note 31)	1,0	1,9
Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats		
Perte actuarielle nette ⁽³⁾ (note 30)	(23,3)	(2,3)
Perte sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾ (note 20)	(14,0)	—
Autres éléments du résultat global	(404,3)	(290,3)
Résultat global incluant les participations ne donnant pas le contrôle	1 953,3	1 531,0
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(4,0)	12,6
Résultat global attribuable aux actionnaires de la société	1 949,3	1 543,6

- (1) Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019, ces montants incluent des pertes de 134,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 20,5 \$) et des pertes de 143,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 21,9 \$), respectivement. Ces pertes découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères.
- (2) Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019, ces montants sont présentés déduction faite de recouvrements d'impôts sur les bénéfices de 0,6 \$ et 1,6 \$, respectivement.
- (3) Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019, ces montants sont présentés déduction faite de recouvrements d'impôts sur les bénéfices de 6,4 \$ et 1,5 \$, respectivement.
- (4) Pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, ces montants n'incluent aucun impôts sur les bénéfices.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019
(en millions de dollars américains (note 2))

2020

	Attribuable aux actionnaires de la société						
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 29)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	706,8	19,5	9 053,5	(856,6)	8 923,2	257,9	9 181,1
Adoption d'IFRS 16 (note 3)			(9,5)		(9,5)	—	(9,5)
Solde ajusté au début de l'exercice	706,8	19,5	9 044,0	(856,6)	8 913,7	257,9	9 171,6
Résultat global :							
Bénéfice net			2 353,6		2 353,6	4,0	2 357,6
Autres éléments du résultat global				(404,3)	(404,3)	—	(404,3)
Résultat global					1 949,3	4,0	1 953,3
Rachats et annulations d'actions (note 27)	(13,1)		(457,7)		(470,8)		(470,8)
Dividendes déclarés			(215,7)		(215,7)		(215,7)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle (note 6)						(47,5)	(47,5)
Entente d'échange d'actifs de décembre 2018 (note 6)			(7,7)		(7,7)	7,7	—
Cession des intérêts de la société dans CAPL (note 6)						(222,1)	(222,1)
Rachat des participations ne donnant pas le contrôle dans CST Fuel Supply LP (note 6)			(105,2)		(105,2)	—	(105,2)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 28)		3,0			3,0		3,0
Levée d'options d'achat d'actions	1,1	(1,1)			—		—
Solde à la fin de l'exercice	694,8	21,4	10 611,3	(1 260,9)	10 066,6	—	10 066,6

2019

	Attribuable aux actionnaires de la société						
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 29)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	704,0	17,7	7 405,0	(566,3)	7 560,4	327,0	7 887,4
Adoption d'IFRS 15			(4,1)		(4,1)	—	(4,1)
Solde ajusté au début de l'exercice	704,0	17,7	7 400,9	(566,3)	7 556,3	327,0	7 883,3
Résultat global :							
Bénéfice (perte) net(te)			1 833,9		1 833,9	(12,6)	1 821,3
Autres éléments du résultat global				(290,3)	(290,3)	—	(290,3)
Résultat global					1 543,6	(12,6)	1 531,0
Dividendes déclarés			(181,3)		(181,3)		(181,3)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle (note 6)						(56,5)	(56,5)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 28)		4,4			4,4		4,4
Levée d'options d'achat d'actions	2,8	(2,6)			0,2		0,2
Solde à la fin de l'exercice	706,8	19,5	9 053,5	(856,6)	8 923,2	257,9	9 181,1

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019
(en millions de dollars américains (note 2))

	2020	2019 ⁽¹⁾
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	2 357,6	1 821,3
Ajustements afin de concilier le bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement, perte de valeur et amortissement des frais de financement	1 343,8	1 077,6
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (note 6)	(83,1)	(21,3)
Impôts différés (note 12)	105,1	91,7
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(5,3)	2,4
Autres	2,0	32,4
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 14)	0,6	79,5
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	3 720,7	3 083,6
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(1 408,2)	(1 145,1)
Produits de la cession des intérêts de la société dans CAPL, nets des coûts de transaction ainsi que de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés (note 6)	185,2	—
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	89,7	215,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(89,5)	(13,1)
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	28,5	(16,9)
Investissement dans Fire & Flower (note 7)	(19,5)	—
Produits tirés de la cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime (note 5)	—	24,3
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(1 213,8)	(935,2)
Activités de financement		
Émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains, déduction faite des frais de financement (notes 14 et 22)	1 484,1	—
Augmentation (diminution) nette du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti (notes 14 et 22)	1 460,0	(1 357,4)
Remboursement de billets de premier rang non garantis (notes 14 et 22)	(1 241,4)	—
Rachats d'actions (note 27)	(470,8)	—
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives et diminution nette des autres dettes (notes 3, 14 et 18)	(380,0)	(52,2)
Dividendes versés en trésorerie	(215,7)	(181,3)
Règlements d'instruments financiers dérivés (notes 14, 23 et 24)	(100,6)	3,0
Distributions versées aux participations ne donnant pas le contrôle (note 6)	(47,5)	(56,5)
Rachat des participations ne donnant pas le contrôle dans CST Fuel Supply LP (note 6)	(13,4)	—
Augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (notes 14 et 22)	6,0	3,9
Diminution de la facilité d'acquisition	—	(413,5)
Augmentation de la facilité de crédit non garantie non renouvelable	—	213,5
Diminution de la facilité de crédit non garantie non renouvelable	—	(213,5)
Levée d'options d'achat d'actions	—	0,2
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	480,7	(2 053,8)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(52,5)	(54,4)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 935,1	40,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	706,4	666,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 641,5	706,4
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	329,3	291,1
Intérêts et dividendes reçus	48,6	57,5
Impôts sur les bénéfices versés	193,6	336,7

(1) Le classement des flux de trésorerie liés aux crédits reportés pour 2019 a été ajusté à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de refléter leur classement actuel pour 2020.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019
(en millions de dollars américains (note 2))

	2020	2019
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 641,5	706,4
Trésorerie soumise à restrictions	8,0	36,5
Débiteurs (note 15)	1 256,0	1 863,9
Stocks (note 16)	1 237,4	1 467,7
Frais payés d'avance	96,0	83,7
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	64,0	—
Autres actifs financiers à court terme (notes 7 et 31)	38,6	—
Impôts sur les bénéfices à recevoir	89,4	163,1
	6 430,9	4 321,3
Immobilisations corporelles (note 17)	10 136,5	11 129,9
Actifs au titre de droits d'utilisation (notes 3 et 18)	2 513,9	—
Immobilisations incorporelles (note 19)	550,8	944,4
Goodwill (note 19)	5 505,8	5 683,1
Autres actifs (note 20)	350,1	306,6
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées (note 8)	139,7	136,0
Impôts différés (note 12)	51,8	86,4
	25 679,5	22 607,7
Passifs		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 21)	2 808,3	3 917,1
Provisions à court terme (note 25)	108,1	160,0
Autres passifs financiers à court terme (notes 24 et 31)	—	123,6
Impôts sur les bénéfices à payer	222,0	70,6
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 6)	8,1	—
Portion à court terme de la dette à long terme (note 22)	214,7	1 310,7
Portion à court terme des obligations locatives (notes 3, 14 et 18)	383,1	—
	3 744,3	5 582,0
Dette à long terme (note 22)	7 515,8	5 640,7
Obligations locatives (notes 3, 14 et 18)	2 265,7	—
Provisions à long terme (note 25)	551,3	590,1
Passif au titre des prestations constituées (note 30)	91,5	92,6
Autres passifs financiers à long terme (notes 14, 24 et 31)	237,4	135,1
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 26)	161,9	349,0
Impôts différés (note 12)	1 045,0	1 037,1
	15 612,9	13 426,6
Capitaux propres		
Capital-actions (note 27)	694,8	706,8
Surplus d'apport	21,4	19,5
Bénéfices non répartis	10 611,3	9 053,5
Cumul des autres éléments du résultat global (note 29)	(1 260,9)	(856,6)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	10 066,6	8 923,2
Participations ne donnant pas le contrôle (note 6)	—	257,9
	10 066,6	9 181,1
	25 679,5	22 607,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch

Administrateur

/s/ Alain Bouchard

Alain Bouchard

Administrateur

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204, boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 26 avril 2020, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 12 124 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Irlande, en Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Russie, dont 9 691 sont exploités par la société, et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris la restauration rapide, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier. Jusqu'au 19 novembre 2019, par l'entremise de CrossAmerica Partners LP (« CAPL »), la société fournissait du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis.

Également, en vertu de contrats de licence, près de 2 350 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 15 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Guatélama, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Jamaïque, Macao, Mexique, Mongolie, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à près de 14 500 le nombre de magasins dans le réseau mondial.

2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2020 » et « 2019 » désignent les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019.

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis.

Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 29 juin 2020 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Changement de conventions comptables

Contrats de location

Au 29 avril 2019, la société a adopté IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplace IAS 17 *Contrats de location*. La nouvelle norme exige que les preneurs comptabilisent et inscrivent au bilan une obligation locative correspondant aux paiements de loyers futurs et un actif au titre du droit d'utilisation relativement à la quasi-totalité des contrats de location, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités.

La société a adopté IFRS 16 de façon rétrospective le 29 avril 2019, mais comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme, elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2019. Par conséquent, l'effet cumulé de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisé au bilan d'ouverture au 29 avril 2019 et les chiffres correspondants pour l'exercice 2019 continuent d'être divulgués conformément à IAS 17 et à ses interprétations connexes, dont IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

IFRS 16 établit ou modifie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location. Elle apporte des changements importants à la comptabilité du preneur en ce sens qu'elle élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement, et qu'elle exige la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative à la date de début de tous les contrats de location, sauf ceux à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. En revanche, les exigences relatives à la comptabilité du bailleur demeurent essentiellement les mêmes.

Incidence de la nouvelle définition d'un contrat de location

Comme le permet une mesure de simplification dans le cadre de la transition à IFRS 16, la société a choisi de ne pas réapprécier si un contrat est ou contient un contrat de location. Par conséquent, la société continue d'appliquer la définition d'un contrat de location selon IAS 17 et IFRIC 4 aux contrats de location conclus ou modifiés avant le 29 avril 2019.

Le changement à la définition d'un contrat de location est essentiellement axé sur le concept de contrôle. Selon IFRS 16, un contrat contient un contrat de location s'il confère au client le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location en s'appuyant sur la définition d'un contrat de location et les applications connexes contenues dans IFRS 16 pour tous les contrats de location conclus ou modifiés à compter du 29 avril 2019.

Incidence sur les conventions comptables lorsque la société est le preneur

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple et contrats de location conclus ou modifiés à compter du 29 avril 2019

IFRS 16 modifie la manière dont la société comptabilise les contrats de location classés en tant que contrats de location simple selon IAS 17, qui n'étaient pas comptabilisés dans son bilan consolidé.

En adoptant IFRS 16 pour tous les contrats de location (à l'exception de ceux qui répondent aux critères d'exception limités, voir plus bas), la société :

- Comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au bilan consolidé;
- Comptabilise une charge d'amortissement sur les actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives à l'état des résultats consolidés; et
- Sépare le montant total versé en espèces entre la portion se rapportant au principal (présentée sous les activités de financement) et la portion d'intérêts (présentée sous les activités d'exploitation) dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

En vertu d'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*. Cette exigence remplace celle qui consistait à comptabiliser une provision pour les contrats de location déficitaires.

Les avantages incitatifs à la location sont pris en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative, alors qu'en vertu d'IAS 17, ils entraînaient la comptabilisation d'une obligation au titre d'avantages incitatifs à la location, qui était amortie comme une réduction des frais locatifs selon la méthode linéaire.

Contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location-financement

En ce qui concerne les actifs antérieurement détenus en vertu d'un contrat de location-financement, la principale différence entre IFRS 16 et IAS 17 repose sur l'évaluation des garanties de valeur résiduelle que le preneur a fournies au bailleur. En vertu d'IFRS 16, la société est tenue de comptabiliser, dans son obligation locative, le montant qu'elle s'attend à devoir payer en vertu d'une garantie de valeur résiduelle seulement, et non le montant maximal de la garantie comme l'exigeait IAS 17. Cette différence n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Incidence sur les conventions comptables lorsque la société est le bailleur

La société conclut des contrats de location de propriétés dont elle est le bailleur. IFRS 16 ne change pas de façon substantielle la méthode de comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En vertu d'IFRS 16, le bailleur continue de classer les contrats de location en tant que contrats de location-financement ou contrats de location simple et de comptabiliser chaque type de contrat conséquemment.

En vertu d'IFRS 16, lorsque la société agit à titre de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal et non sur le bien sous-jacent, comme c'était le cas en vertu d'IAS 17.

Incidence de l'adoption de la nouvelle norme sur les états financiers consolidés de la société

À l'adoption d'IFRS 16, la société a comptabilisé les obligations locatives relativement aux contrats de location qui étaient classés comme des contrats de location simple selon les principes d'IAS 17. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actuelle nette des paiements de loyers restants et impayés à la date d'adoption, actualisées au taux d'emprunt marginal de la société au 29 avril 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux obligations locatives comptabilisées au 29 avril 2019 était de 3,31 %.

	<u>Au 29 avril 2019</u>
	\$
Engagements découlant de contrats de location simple divulgués au 28 avril 2019	3 260,7
Actualisés au taux d'emprunt marginal de la société au 29 avril 2019	2 769,3
Ajouter : obligations liées à des contrats de location-financement comptabilisés au 28 avril 2019	328,3
(Déduire) : contrats de location à court terme comptabilisés à titre de dépenses selon la méthode linéaire	(132,5)
(Déduire) : contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comptabilisés à titre de dépenses selon la méthode linéaire	(2,0)
Ajouter/(déduire) : ajustements découlant de changements à l'indice ou au taux dont les paiements variables sont fonctions	(7,9)
Autres	(3,0)
Obligations locatives comptabilisées au 29 avril 2019	2 952,2
Ventilation :	
Obligations locatives à court terme	382,9
Obligations locatives à long terme	2 569,3

Les actifs au titre de droits d'utilisation associés ont été évalués au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer pour le contrat de location en question qui étaient comptabilisés au bilan consolidé au 28 avril 2019.

Les actifs au titre de droits d'utilisation qui étaient comptabilisés au 29 avril 2019 concernaient les catégories de biens sous-jacents suivantes :

	<u>Au 29 avril 2019</u>
	\$
Propriétés	2 789,8
Véhicules motorisés	37,6
Équipements	7,6
	<u>2 835,0</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence sur les éléments suivants du bilan d'ouverture au 29 avril 2019 :

	Solde au début de l'exercice	Adoption d'IFRS 16	Solde ajusté au début de l'exercice
	\$	\$	\$
Actifs			
Actifs à court terme			
Frais payés d'avance	83,7	(26,4)	57,3
Immobilisations corporelles ^(a)	11 129,9	(306,5)	10 823,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	2 835,0	2 835,0
Immobilisations incorporelles	944,4	(104,5)	839,9
Autres actifs	306,6	27,7	334,3
Actifs totaux	22 607,7	2 425,3	25 033,0
Passifs			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	3 917,1	(24,6)	3 892,5
Portion à court terme de la dette à long terme	1 310,7	(40,5)	1 270,2
Portion à court terme des obligations locatives	—	382,9	382,9
Dette à long terme	5 640,7	(287,8)	5 352,9
Obligations locatives	—	2 569,3	2 569,3
Provisions à long terme	590,1	(3,0)	587,1
Crédits reportés et autres éléments de passif	349,0	(158,3)	190,7
Impôts différés	1 037,1	(3,2)	1 033,9
Passifs totaux	13 426,6	2 434,8	15 861,4
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	9 053,5	(9,5)	9 044,0
Capitaux propres	9 181,1	(9,5)	9 171,6

(a) L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence de 143,2 \$ sur les Terrains, de 105,2 \$ sur les Immeubles et composantes de bâtisse et de 58,1 \$ sur l'Équipement.

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes, qui sont permises par la norme, pour certains de ses contrats de location :

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- Recourir à la provision pour les contrats de location déficitaires comme alternative à l'exécution d'un test de perte de valeur;
- Comptabiliser les contrats de location simple dont le terme de leur durée est inférieur à 12 mois au 29 avril 2019 comme étant des contrats de location à court terme;
- Se prévaloir du droit d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application; et
- Utiliser des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Par mesure de simplification, la société a choisi de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Les composantes non locatives comprennent, sans s'y limiter, les charges de services publics et les charges liées à l'entretien des aires communes lorsque ces charges sont fixes pour la durée du contrat de location.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révisé périodiquement ses estimations. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les rabais fournisseurs, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les avantages sociaux futurs, les provisions, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, les durées des contrats de location et les regroupements d'entreprises.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise les positions fiscales incertaines lorsqu'elle estime que des impôts supplémentaires seront dus. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée.

Au 26 avril 2020, la société a effectué une évaluation de l'impact des incertitudes entourant l'éclosion de la nouvelle souche du coronavirus, spécifiquement identifiée comme la pandémie de COVID-19, sur la valeur comptable de ses actifs et passifs. Cette évaluation, qui a nécessité l'utilisation de jugements et d'estimations importants, n'a eu aucune incidence matérielle sur les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 26 avril 2020. La société a évalué que l'incertitude entourant l'impact de la COVID-19 pourrait générer, dans les périodes de divulgation futures, un risque d'ajustement matériel à la valeur comptable des actifs et passifs suivants : immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, goodwill et immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, actifs d'impôts différés, actifs au titre de droits d'utilisation, régimes de retraite et obligations contractuelles. Étant un risque émergent, la durée et le plein effet financier de la pandémie de COVID-19 sont inconnus et, par conséquent, les estimations de l'étendue à laquelle la COVID-19 pourrait matériellement et défavorablement impacter la société sont soumises à d'importantes incertitudes.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Voir la note 6 pour plus de détails au sujet de la consolidation de CAPL jusqu'au 19 novembre 2019.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société détient des contrats avec des franchisés et des opérateurs indépendants. Ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au marchandisage et au financement de leurs stocks. Leurs états financiers ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour les opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies européennes pour les opérations en Europe.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé alors que les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats sauf pour les actifs et passifs désignés à titre d'instruments de couverture.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actifs et de passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les transactions individuelles ayant une incidence significative sur les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé ou des flux de trésorerie consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé aux états des résultats consolidés en même temps que le gain ou la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle ou un changement à la participation dans la société associée ou la coentreprise, respectivement.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis aux taux historiques. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions des catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions des catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

Constatation des produits

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise les revenus lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Pour ce qui est des opérations de détail, les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de bière, de vin, de boissons, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les revenus provenant des services comprennent des revenus de lave-auto, des commissions sur la vente de billets de loterie et sur l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appels et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques ainsi que les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus. Les ventes de carburant pour le transport routier comprennent la vente de différents types de carburant pour le transport routier au moyen de pompes situées dans les magasins d'accommodation ou les stations de carburant automatisées de la société. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, les frais de franchise initiaux, dont une portion est constatée à l'ouverture du magasin franchisé alors que les revenus restants sont reportés sur la durée estimée du contrat de franchise en question, ainsi que les commissions des agents, de même que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, ainsi que les franchisés et les détenteurs de licences.

Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de marchandises et de biens à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir des centres de distribution de la société et les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à ses clients.

Les autres revenus comprennent les ventes de carburant pour le secteur de l'aviation, d'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur maritime (jusqu'au 30 novembre 2018), lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

Par l'entremise de redevances d'un magasin sous licence de marque Tweed Inc. par Canopy Growth en Ontario, au Canada, la société génère des revenus dérivés de la vente sous-jacente de produits du cannabis puisque le magasin sous licence vend du cannabis dans le cadre de ses opérations de ventes au détail.

Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le coût des ventes comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport lorsqu'ils sont engagés pour acheminer les produits au point de vente.

La société constate les remises des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction des stocks connexes et du coût des marchandises vendues aux bilans consolidés et aux états des résultats consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels. Les montants reçus mais non constatés dans les résultats sont présentés aux Crédits reportés.

Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les réparations, l'entretien et les frais généraux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions comprend, lorsqu'applicable, des dépôts en fidéicommiss détenus par le dépositaire indépendant pour financer des acquisitions à venir ainsi que de futures dépenses en immobilisations, mais ceux-ci sont assujettis à certaines conditions de retrait.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur les bénéfices prélevés par la même autorité fiscale et que la société a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

Immobilisations corporelles, amortissements et perte de valeur

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé, et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée d'utilité
Immeubles et équipements loués en vertu de contrats de location-financement (pour l'exercice terminé le 28 avril 2019)	Moindre de la durée du bail et de la durée d'utilité

Les composantes des bâtisses comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une UGT excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui sont initialement comptabilisées au coût, sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchises, de contrats d'approvisionnement en carburant, de logiciels, de contrats de location favorables (jusqu'au 28 avril 2019) et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise et les marques de commerce qui ont des durées d'utilité déterminées sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les contrats de location favorables représentent des contrats de location dont les termes sont favorables en comparaison aux termes disponibles sur le marché et ils étaient amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 à 15 ans. L'amortissement des immobilisations incorporelles qui ont des durées d'utilité déterminées est inclus au poste Amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés.

Contrats de location

Pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, conformément à IFRS 16 Contrats de location

Déterminer si un accord est ou contient un contrat de location

Au commencement d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, pour une certaine période de temps, en échange de considérations. Ceci est atteint si la société détient les deux éléments suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé; et
- Le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Si la société détient le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé seulement pour une partie de la durée du contrat, alors ce contrat contient un contrat de location pour cette partie de sa durée.

La société détermine si un contrat contient un contrat de location à l'égard de chacune des composantes qui pourraient constituer une composante locative distincte.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des composantes locatives et comptabilise donc une partie de ces accords en tant que contrats de location.

La société établit une distinction entre un contrat de location et un contrat de capacité. Un contrat de location prévoit le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation d'un bien déterminé ainsi que le droit de décider de son utilisation. Un contrat de capacité confère le droit et l'obligation de payer pour la disponibilité de certains volumes de capacité liés principalement au transport. Les contrats de capacité qui n'impliquent pas de biens déterminés spécifiques ou qui ne confèrent pas la quasi-totalité de la capacité d'un bien déterminé ne sont pas considérés comme des contrats de location aux fins comptables. Les paiements de capacité sont constatés dans les états des résultats consolidés dans les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

Pour tous les contrats de location (sauf pour ceux qui répondent à des critères d'exception limités, voir ci-dessous), la société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au bilan consolidé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est facilement possible de le déterminer, ou au taux d'emprunt marginal de la société. Les paiements de loyers futurs qui sont pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative sont les suivants :

- Les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer; et
- Les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par la société.

L'obligation locative est par la suite évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Les dépenses d'intérêts sont comptabilisées au poste des Frais financiers aux états des résultats consolidés pendant la durée du contrat de location de manière à correspondre à l'application, au solde de l'obligation locative, d'un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût en tenant compte des éléments suivants :

- Le montant initial de l'obligation locative;
- Le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux; et
- Le cas échéant, les coûts de remise en état du bien sous-jacent.

Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et perte de valeur cumulés et sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*.

Les avantages incitatifs à la location sont pris en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation ni des obligations locatives, ni des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements leur étant liés sont comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux aux états des résultats consolidés lors de la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

En ce qui concerne les contrats de location à court terme (d'une durée de 12 mois ou moins) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur (par exemple les ordinateurs personnels et le mobilier de bureau), la société a choisi de comptabiliser les frais locatifs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Ces frais sont présentés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux aux états des résultats consolidés.

La société réévalue l'obligation locative (et ajuste l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant) dans les cas suivants :

- Il y a un changement dans la durée du contrat de location, l'appréciation d'une option d'achat ou les pénalités de résiliation, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé; et
- Il y a un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements ou dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation que pour l'établissement initial de l'obligation.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Pour déterminer la durée du contrat de location, la société tient compte de tous les faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer l'option de prolongation ou à ne pas exercer l'option de résiliation. La société ne tient compte des options de prolongation (ou des périodes assujetties à des options de résiliation) que si elle a la certitude raisonnable de prolonger (ou de ne pas résilier) le contrat de location. La durée du contrat de location est réévaluée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur son évaluation et qui dépend de la volonté de la société.

Contrats de location dans lesquels la société est bailleur

Si les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location-financement. S'il est établi que le contrat dont la société est le bailleur est un contrat de location-financement, la société comptabilise la valeur actualisée des montants que le preneur doit payer à titre d'investissement net de la société dans le contrat de location, sous le poste Autres actifs au bilan consolidé. Pour évaluer l'investissement net dans le contrat de location par la suite, la société augmente la valeur comptable pour refléter les revenus d'intérêts reflétant un taux de rendement périodique constant et réduit la valeur comptable de l'investissement net pour refléter les paiements de loyers reçus.

Lorsque la société sert de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal.

Si les modalités du contrat de location ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location simple. Les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple sont comptabilisés sous le poste Chiffre d'affaires selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location concerné aux états des résultats consolidés.

Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, conformément à IAS 17 Contrats de location

Déterminer si un accord contient un contrat de location

Au commencement de l'accord, la société évalue si un accord est ou contient un contrat de location en déterminant si :

- L'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiés; et
- L'accord confère le droit d'utiliser l'actif ou les actifs.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des accords de location implicites et, par conséquent, comptabilise une partie de ces accords comme des contrats de location.

La société établit une distinction entre un contrat de location et un contrat de capacité. Un contrat de location prévoit le droit d'utiliser un actif spécifique pour une période de temps. Un contrat de capacité confère le droit et l'obligation de payer pour la disponibilité de certains volumes de capacité liés principalement au transport. Les contrats de capacité qui n'impliquent pas d'actifs spécifiques uniques ou qui ne confèrent pas la quasi-totalité de la capacité d'un actif spécifique ne sont pas considérés comme des contrats de location à des fins comptables. Les paiements de capacité sont constatés dans les états des résultats consolidés dans les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des avantages et des risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, la détermination de la nature d'un contrat de location n'est pas évidente et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété à la société. Le jugement est nécessaire sur différents aspects qui comprennent, mais ne sont pas limités à, la juste valeur de l'actif loué, la durée de vie économique de l'actif loué, le fait d'inclure ou non des options de renouvellement dans la durée du bail ainsi que la détermination d'un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux. Les activités de la société impliquent un nombre considérable de contrats de location, dont la plupart sont jugés comme étant des contrats de location simple. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés dans les immobilisations corporelles aux bilans consolidés.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile de l'actif.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont constatés dans les résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- Le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- Le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

Contrats de location pour lesquels la société est le bailleur

Les contrats de location pour lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif à une tierce partie sont classés en tant que contrats de location-financement. La société comptabilise les paiements de loyer à recevoir dans les bilans consolidés et les présente comme des débiteurs. Les loyers reçus au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre les revenus financiers et la réduction de la créance.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété à une tierce partie sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate le revenu locatif selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise la différence entre le revenu locatif et le montant reçu selon le contrat comme loyer à recevoir.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante au surplus d'apport, compte tenu du nombre d'octrois qui devraient ultimement être acquis. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions de catégorie B et tout ajustement des extinctions prévues.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, la société a retenu les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont constatées dans les résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles s'expliquent par les augmentations ou les diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies découlant des changements aux hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont enregistrés dans les résultats à la première des dates suivantes :
 - La date de modification ou de réduction du régime;
 - La date à laquelle la société comptabilise les frais de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants; et
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies correspondent au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais financiers.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales aura une incidence sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis et en Irlande, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclut habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- Les principaux sites affectés;
- Les détails relatifs aux salariés affectés;
- L'échéancier de la restructuration; et
- Les charges qui devront être engagées.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est retenue) ⁽²⁾	Juste valeur	Bénéfice net (Autres éléments du résultat global non sujets à reclassement au bénéfice net si ce choix est effectué)
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net et comme couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	Bénéfice net, avec ajustement compensatoire constaté à l'élément couvert
Dette bancaire et dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale des comptes à recevoir est au prix de transaction tandis que pour tous les autres actifs et passifs financiers, l'évaluation initiale est faite à la juste valeur.

(2) La société a fait le choix d'évaluer ses placements en instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Couverture et instruments financiers dérivés

La société applique les exigences générales de la comptabilité de couverture d'IAS 39 *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation*.

Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des AF et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société, cette dernière est partie à un contrat de dépôt indexé. Le contrat de dépôt indexé est comptabilisé à la juste valeur dans les débiteurs et autres actifs aux bilans consolidés et classé à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société a documenté et désigné le contrat de dépôt indexé comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF et des UAD octroyées. La société a déterminé que le contrat de dépôt indexé représente une couverture efficace lors de la mise en place de la couverture et pendant la durée du contrat de dépôt indexé. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF et des UAD est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsque l'entité s'attend à ce que la transaction prévue ne se réalise pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers consolidés dans les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

Swaps sur carburant

La société a recours à des swaps sur carburant pour gérer le risque lié aux prix du carburant pour le transport routier. La variation de la juste valeur de ces swaps est comptabilisée au poste Coût des ventes dans les états des résultats consolidés.

De plus, la société emploie de temps à autre des swaps sur carburant pour gérer le risque de prix associé à une transaction de règlement en espèces prévue liée à la vente d'un important volume de carburant. La société documente et désigne les swaps sur carburant comme éléments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue liée à la vente de carburant. Ainsi, les variations de la juste valeur des éléments de couverture, soit les swaps sur carburant, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont ensuite reclassés dans les revenus sur la même période que la réalisation de la transaction couverte.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Dette à long terme libellée en devises étrangères désignée

La société désigne une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains et en couronnes norvégiennes à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis et en Norvège, respectivement. La société désigne également une portion de sa dette à long terme libellée en euros à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations en zone euro et au Danemark. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion des dettes désignées, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, en zone euro et au Danemark.

Swaps de taux d'intérêt multidevises

La société désigne des swaps multidevises à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion de ces swaps de taux d'intérêt multidevises, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères.

Swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme

Occasionnellement, la société utilise des swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme pour gérer le risque de change lié aux déboursés prévus dans une devise étrangère. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion de ces swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme sont constatés dans les états des résultats consolidés à titre de gain ou perte de change.

Swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable

La société utilisait des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour gérer le risque de variation de juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt associé aux dettes à taux d'intérêt fixe. La société a désigné ces swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable à titre d'instruments de couverture de la juste valeur de la dette à taux d'intérêt fixe émise (« l'élément couvert »). Ainsi, l'élément couvert est réévalué afin de refléter les changements de la juste valeur découlant des changements du risque couvert, et ces réévaluations sont comptabilisées dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers. Ceci est contrebalancé par les gains et les pertes découlant de la réévaluation de la valeur du swap, qui sont également comptabilisés dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers.

Accords de fixation de taux d'intérêt

De temps à autre, la société utilise des accords de fixation de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres de créance qu'elle prévoit émettre. Elle considère ces accords de fixation de taux d'intérêt comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt prévus relativement à l'émission de titres de créance. Ainsi, les variations de la juste valeur des éléments de couverture, soit les accords de fixation de taux d'intérêt, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans la charge d'intérêts sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette sera imputée aux résultats.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur et sont ultérieurement réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultats.

Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux UGT aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. La répartition est faite à ces UGT, qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dans lesquelles le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont pris naissance.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

Nouvelles normes comptables publiées récemment, mais non encore appliquées

Définition d'une entreprise

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications aux directives d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, qui modifient la définition d'une entreprise. Ces modifications introduisent un test de concentration facultatif qui, s'il est positif, mène à la conclusion que l'ensemble d'actifs acquis ne constitue pas une entreprise, et qu'aucune autre appréciation n'est nécessaire. Pour être considéré comme une entreprise, une acquisition doit inclure une entrée et un processus substantiel qui, ensemble, contribuent de manière importante à la capacité de créer des sorties. Également, il n'est plus nécessaire d'évaluer si des intervenants du marché sont en mesure de remplacer les éléments manquants ou d'intégrer les activités et les actifs acquis. La société va appliquer ces modifications aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture de l'exercice se terminant le 25 avril 2021 et aux acquisitions d'actifs qui ont lieu à l'ouverture ou après l'ouverture de cet exercice .

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a effectué les acquisitions d'entreprises suivantes :

2020

- Le 13 janvier 2020, la société a fait l'acquisition de 17 magasins auprès d'un exploitant de franchises. Ces magasins sont exploités sous la bannière Holiday dans le Dakota du Sud et au Minnesota, aux États-Unis. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 16 emplacements et loue le terrain et la bâtisse pour l'emplacement restant.
- Au cours de l'exercice terminée le 26 avril 2020, la société a aussi fait l'acquisition de 13 magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 7 sites et loue le terrain et la bâtisse pour les 6 autres sites.

Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 89,7 \$, financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes. Pour l'exercice terminée le 26 avril 2020, des frais d'acquisition de 6,7 \$ ont été comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau qui suit présente les appréciations préliminaires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour ces acquisitions basées sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible en date de publication des présents états financiers consolidés:

	\$
Actifs corporels acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2
Stocks	4,1
Frais payés d'avance	0,1
Immobilisations corporelles	50,8
Actifs au titre de droits d'utilisation	10,9
<u>Actifs corporels totaux</u>	<u>66,1</u>
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	0,3
Provisions	0,8
Obligations locatives	10,9
<u>Passifs totaux</u>	<u>12,0</u>
<u>Actifs corporels nets acquis</u>	<u>54,1</u>
Goodwill	35,6
Contrepartie totale payée en trésorerie	89,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	0,2
<u>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</u>	<u>89,5</u>

La société estime que presque tout le goodwill relatif à ces transactions sera déductible aux fins fiscales.

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché. Ces acquisitions ont généré un goodwill dû principalement à l'emplacement stratégique des magasins acquis. Depuis la date d'acquisition, les revenus et le bénéfice net relatifs à ces magasins ont été respectivement de 61,3 \$ et de 3,6 \$. Étant donné la taille et la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société si elle avait réalisé ces acquisitions au début de son exercice.

2019

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a fait l'acquisition de six magasins corporatifs et de deux sites exploités à commission par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour trois sites et loue le terrain et la bâtisse pour les trois autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 13,1 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes et ont généré du goodwill pour un montant de 2,2 \$. Des frais d'acquisitions de 2,2 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

5. CESSION D'ACTIVITÉS

2020

Voir la note 6 pour la cession des intérêts de la société dans CAPL et les ententes d'échange d'actifs associés.

2019

Cession de sites de commerces de détail

Le 5 février 2019, la société a vendu 19 sites de commerces de détail en Oregon et dans l'ouest de Washington pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 \$. La transaction a généré un gain de 17,3 \$ pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

Le 3 juillet 2018, la société a vendu à Irving Oil Ltd. 13 sites dans les provinces canadiennes de l'Atlantique pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 \$. La transaction a généré un gain de 4,5 \$ pour l'exercice terminé le 28 avril 2019. Ces magasins, qui continueront d'être exploités par la société, avaient précédemment été acquis par le biais de l'acquisition de CST.

Statoil Fuel & Retail Marine AS

Le 1^{er} décembre 2018, la société a finalisé la cession de ses activités de vente de carburant pour le secteur maritime par l'entremise d'une convention d'achat d'actions en vertu de laquelle St1 Norge AS a acquis 100 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail Marine AS. Le produit total de la cession s'est élevé à 24,3 \$. La société a reconnu un gain sur disposition de 3,2 \$ en lien avec cette transaction. La cession a aussi généré le transfert aux résultats d'un gain sur redressements cumulés de conversion de devises de 0,8 \$. Ces gains sont inclus dans la section Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs dans l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

6. CROSSAMERICA PARTNERS LP

Le 19 novembre 2019, la société a annoncé la clôture de la vente de ses intérêts dans CAPL, représentant 100 % des titres de participation de l'unique membre du commandité, 100 % des droits de distribution incitatifs et 21,7 % des parts ordinaires en circulation de CAPL à des entités d'investissements contrôlées par Joe Topper, fondateur de CAPL et membre actuel du conseil d'administration du commandité. La décision de céder les intérêts de la société dans CAPL a été basée sur les résultats d'une revue stratégique.

Les produits de la cession, nets des coûts de transaction, ont été de 186,9 \$. La société a reconnu un gain net sur cession de 61,5 \$ en relation avec cette transaction. Ce gain est inclus au poste Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs à l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 26 avril 2020.

Les périodes comptables de CAPL ne coïncidaient pas avec celles de la société. Les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, de la variation des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé le 26 avril 2020 comprennent ceux de CAPL pour la période du 1^{er} avril 2019 au 19 novembre 2019.

Toutes les transactions entre la société et CAPL ont été éliminées dans les états financiers consolidés de la société jusqu'au 19 novembre 2019. Ces transactions comprenaient l'achat et la vente de carburant entre la société et CAPL, la charge de loyer facturée à la société par CAPL, les bénéfices découlant de la participation de CAPL au capital-actions de CST Fuel Supply LP, une filiale de la société, la quote-part de la société dans les distributions de parts ordinaires de CAPL et la quote-part de la société des revenus des droits de distribution incitatifs de CAPL. De plus, la société fournissait à CAPL des services de gestion et des services de support corporatif et facturait à CAPL des frais de gestion conformément aux modalités de l'« Amended and Restated Omnibus Agreement », en plus d'une allocation de certains éléments de rémunération incitative. Environ 78,3 % des résultats d'exploitation de CAPL ont été attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice terminé le 26 avril 2020 (78,3 % pour l'exercice 2019). Par conséquent, les actionnaires de la société n'avaient pas les droits sur une partie importante des résultats d'exploitation de CAPL. Le bénéfice attribuable aux autres détenteurs de parts de CAPL était présenté à titre de participation ne donnant pas le contrôle.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

CAPL est une société en commandite du Delaware cotée en bourse et ses parts ordinaires sont inscrites à la Bourse de New York sous le symbole « CAPL ». Par conséquent, CAPL doit déposer ses rapports auprès de la « Securities and Exchange Commission » (« SEC ») des États-Unis, où l'on peut trouver des renseignements supplémentaires sur ses résultats d'exploitation préparés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, lesquels devraient être lus conjointement avec le tableau ci-dessous, qui résume les résultats d'exploitation et certaines données financières, lesquels sont conformes aux IFRS :

États des résultats pour les périodes du	1 ^{er} avril 2019 au 19 novembre 2019	1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 ⁽¹⁾
	\$	\$
Chiffre d'affaires	1 460,9	2 368,8
Marge brute	130,0	188,1
Frais d'exploitation totaux (excluant l'amortissement et la perte de valeur)	50,8	89,3
Amortissement et perte de valeur	53,9	143,5
Frais financiers nets	25,6	29,3
Perte avant impôts sur les bénéfices	(0,3)	(74,0)
Dépense (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	0,7	(2,8)
Perte nette	(1,0)	(71,2)

États des flux de trésorerie pour les périodes du	1 ^{er} avril 2019 au 19 novembre 2019	1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 ⁽¹⁾
	\$	\$
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	80,1	86,8
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(7,9)	(14,9)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement, incluant 11,8 \$ et 15,7 \$ pour des distributions à la société, respectivement	(76,8)	(67,3)

Bilans au	19 novembre 2019 ⁽²⁾	31 mars 2019 ⁽¹⁾
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7	6,3
Actifs à court terme (excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	36,6	49,5
Goodwill	87,3	73,2
Actifs à long terme (excluant le goodwill)	1 088,3	1 016,4
Passifs à court terme	82,3	64,7
Passifs à long terme	784,8	676,0

(1) Ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

(2) Au 22 octobre 2019, les critères de classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente avaient été atteints pour ces actifs et passifs

Ententes d'échanges d'actifs

Entente d'échange d'actifs de novembre 2019

Le 26 mars 2020, la société a annoncé la clôture d'une entente d'échange d'actifs avec CAPL (« entente d'échange d'actifs de novembre 2019 ») selon laquelle la société a transféré une portion de ses opérations américaines de vente en gros de carburant pour le transport routier, qui consistait en des contrats d'approvisionnement de carburant pour le transport routier couvrant 333 sites, 33 propriétés détenues et louées qui étaient également sujettes à des contrats d'approvisionnement de carburant, pour un total de 366 contrats d'approvisionnement, ainsi qu'une contrepartie en espèces d'environ 14,0 \$, recevant en retour la participation de 17,5 % détenue par CAPL dans la société en commandite CST Fuel Supply LP. La société a reconnu un gain net sur cession de 41,0 \$, en relation avec cette transaction, qui est inclus dans Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs dans les états des résultats consolidés de l'exercice terminé le 26 avril 2020. Suivant cette entente d'échange d'actifs, la société détient 100 % des intérêts dans CST Fuel Supply LP. Par conséquent, un montant de 105,2 \$, net d'impôts, a été reconnu aux bénéfices non répartis correspondant à la différence entre la participation ne donnant pas le contrôle dans CST Fuel Supply LP comptabilisée dans les états financiers consolidés de la société et la juste valeur de la contrepartie afin d'acquérir les 17,5 % de participation restantes dans CST Fuel Supply LP.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Entente d'échange d'actifs de décembre 2018

Le 17 décembre 2018, la société a conclu une entente d'échange d'actifs avec CAPL qui visait à échanger 192 magasins Circle K aux États-Unis contre les biens immobiliers détenus par CAPL pour 56 magasins corporatifs aux États-Unis qui sont loués et exploités par la société aux termes d'un bail principal que CAPL a antérieurement acheté conjointement avec, ou de, CST Brands Inc., et 17 magasins corporatifs qui étaient détenus et exploités par CAPL et établis dans le nord du Midwest des États-Unis (« entente d'échange d'actifs de décembre 2018 »). La valeur totale de cette entente s'élèvera à environ 185,0 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 26 avril 2020, la société a complété les quatre premières transactions de l'entente d'échange d'actifs de décembre 2018 entre CAPL et les activités détenues en propriété exclusive par la société. Dans ces transactions, 139 magasins Circle K aux États-Unis, pour une valeur totale approximative de 132,0 \$, ont été échangés contre 17 magasins corporatifs qui étaient détenus et exploités par CAPL ainsi que les biens immobiliers de 39 propriétés détenues par CAPL pour une valeur équivalente.

Les deux premières transactions de l'entente d'échange d'actifs de décembre 2018, qui ont été complétées alors que CAPL était entièrement consolidée dans les états financiers consolidés de la société, ont entraîné un reclassement de 7,7 \$ entre les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société et les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. À la suite de ces transactions d'échange, la société a effectué une réévaluation de ses actifs et passifs d'impôts différés, ce qui a généré une dépense nette d'impôt sur les bénéfices de 4,4 \$, dont 2,7 \$ sont attribuables aux actionnaires de la société. Les troisième et quatrième transactions de cette même entente, survenues après la cession des intérêts de la société dans CAPL, ont entraîné un gain net de 1,9 \$ qui est inclus dans Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs dans les états des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 26 avril 2020.

Au 19 novembre 2019, les critères de classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente avaient été atteints pour les actifs qui seront échangés dans les tranches restantes de l'entente d'échange d'actifs de décembre 2018 ainsi que dans l'entente d'échange d'actifs de novembre 2019. Les actifs et passifs suivants, liés aux tranches restantes de l'entente d'échange d'actifs de décembre 2018, ont donc été classés comme détenu en vue de la vente au 26 avril 2020 :

	<u>Au 26 avril 2020</u>
	<u>\$</u>
Actifs	
Immobilisations corporelles	37,6
Actifs au titre de droits d'utilisation	5,4
Immobilisations incorporelles	1,4
Goodwill	19,6
	<u>64,0</u>
Passifs	
Obligations locatives	5,9
Provisions	2,2
	<u>8,1</u>

Le 5 mai 2020, subséquentement à la fin de l'exercice terminé le 26 avril 2020, la société a complété la cinquième transaction de l'entente d'échange d'actifs de décembre 2018 avec CAPL. Dans le cadre de cette cinquième transaction, la société a transféré 29 magasins Circle K aux États-Unis d'une valeur totale approximative 32,0 \$. En échange, CAPL a transféré les biens immobilier de 13 propriétés d'une valeur équivalente. Il est attendu que les actifs restants de cette entente seront échangés au cours du deuxième semestre de l'année civile 2020.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

7. INVESTISSEMENT DANS FIRE & FLOWER HOLDINGS CORP. (« Fire & Flower »)

Le 7 août 2019, la société a investi un montant de 26,0 \$ CA (19,5 \$) dans Fire & Flower, un détaillant de cannabis indépendant de premier plan inscrit à la Bourse de Toronto et ayant son siège social en Alberta, Canada. Cet investissement se compose des éléments suivants :

- Débentures convertibles non garanties portant un taux d'intérêt annuel de 8 % et qui viennent à maturité le 31 décembre 2020. Les intérêts sont payés semi-annuellement le 30 juin et le 31 décembre. Au choix de la société, les débentures convertibles non garanties peuvent être converties en actions ordinaires de Fire & Flower à un prix de conversion de 1,07 \$ CA, et ce, à tout moment entre leur date d'émission et leur date de maturité. Au 26 avril 2020 et sur une base entièrement diluée, la conversion de la totalité des débentures convertibles non garanties résulterait en une participation de 11,3 % dans Fire & Flower. Les débentures convertibles non garanties sont évaluées à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Au 26 avril 2020, les débentures convertibles non garanties n'avaient pas été converties.
- Bons de souscription d'actions ordinaires qui consistent en Bons de souscription de série A, Bons de souscription de série B et Bons de souscription de série C, chacune des séries ayant ses propres modalités et conditions, comme suit :
 - Les Bons de souscription de série A, s'ils étaient exercés conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment la participation de la société dans Fire & Flower jusqu'à concurrence de 21,5 % sur une base entièrement diluée au 26 avril 2020. Les Bons de souscription de série A expirent 90 jours suivant la date de maturité des débentures convertibles non garanties. Les bons de souscription de série A doivent être exercés avant que les Bons de souscription de série B ne puissent l'être.
 - Les Bons de souscription de série B, s'ils étaient exercés conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment la participation de la société dans Fire & Flower jusqu'à concurrence de 35,1 % sur une base entièrement diluée au 26 avril 2020. Ceux-ci expirent 12 mois suivant la date où la totalité des Bons de souscription de série A ont été exercés, à moins que les Bons de souscription de série A n'expirent, dans quel cas les Bons de souscription de série B expireraient eux aussi. Les bons de souscription de série B doivent être exercés avant que les Bons de souscription de série C ne puissent l'être.
 - Les Bons de souscription de série C, s'ils étaient exercés conformément à leurs modalités, augmenteraient subséquemment la participation de la société dans Fire & Flower jusqu'à concurrence de 51,6 % sur une base entièrement diluée au 26 avril 2020. Ceux-ci expirent 12 mois suivant la date où la totalité des Bons de souscription de série B ont été exercés, à moins que les Bons de souscription de série B n'expirent, dans quel cas les Bons de souscription de série C expireraient eux aussi.

Les bons de souscription d'actions ordinaires sont évalués à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Au 26 avril 2020, les bons de souscription d'actions ordinaires n'avaient pas été exercés.

La juste valeur estimée lors de la comptabilisation initiale pour les débentures convertibles non garanties ainsi que les bons de souscription d'actions ordinaires diffèrait du prix de transaction. Tel que décrit plus en détail ci-dessous, ces justes valeurs ont été déterminées à l'aide de données spécifiques à l'entité et non uniquement par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique ou par une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données provenant de marchés observables. Ces justes valeurs estimées sont ainsi des évaluations de niveau 3 (note 31). L'évaluation initiale de ces actifs financiers a donc été ajustée afin de différer l'écart entre la juste valeur à la date de la comptabilisation initiale et le prix de transaction. Puisque ces écarts découlent principalement de la composante temporelle de chacun des modèles d'évaluation, ces écarts initiaux seront constatés graduellement sur la durée de vie estimée de chacun des actifs à l'aide de la méthode linéaire.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau ci-dessous indique les montants présentés sous le poste Autres actifs financiers à court terme au bilan consolidé :

	Juste valeur estimée des débitures convertibles	Juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires	Juste valeur estimée totale des actifs financiers	Écarts différés	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$
Évaluation initiale	27,6	39,9	67,5	(48,0)	19,5
Revenus (frais) reconnus aux Frais financiers nets	(8,0)	(29,3)	(37,3)	33,4	(3,9)
Effet des fluctuations du taux de change	(1,1)	(0,5)	(1,6)	0,8	(0,8)
Solde au 26 avril 2020	18,5	10,1	28,6	(13,8)	14,8

La juste valeur estimée des débitures convertibles non garanties est déterminée à l'aide d'un modèle à un facteur, où il est assumé que le prix de l'action suit un processus log-normal de type Black-Scholes et la juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Les données clés d'entrée non observables suivantes ont été utilisées dans l'établissement de la juste valeur initiale de ces actifs financiers et aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation utilisées depuis l'évaluation initiale :

	Au 26 avril 2020	Au 7 août 2019
Volatilité attendue ^(a)	85,0 %	60,0 %
Écart de crédit sur le taux du gouvernement du Canada (applicable uniquement aux débitures convertibles non garanties) ^(b)	35,0 %	25,0 %

(a) Volatilité attendue

La sensibilité à la volatilité découle principalement de la disponibilité limitée des données historiques de Fire & Flower puisque le détaillant est inscrit à la Bourse de Toronto depuis février 2019, aussi bien que du marché émergent dans lequel il opère.

Au 7 août 2019 et au 26 avril 2020, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation ou diminution de 5 % de la volatilité attendue n'aurait pas eu d'impact significatif sur la juste valeur des débitures convertibles non garanties.

Au 7 août 2019 et au 26 avril 2020, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 5 % de la volatilité attendue aurait augmenté de 6,3 \$ et de 2,1 \$ la juste valeur des bons de souscription d'actions ordinaires, respectivement. Aux même dates, une diminution de 5 % de la volatilité attendue aurait diminué de 6,0 \$ et de 1,9 \$ la juste valeur des bons de souscription d'actions ordinaires, respectivement.

(b) Écart de crédit

La sensibilité à l'écart de crédit découle principalement de la nature de l'instrument financier émis aussi bien que du marché émergent dans lequel Fire & Flower exerce ses activités.

Au 7 août 2019 et au 26 avril 2020, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation ou diminution de 5 % de l'écart de crédit n'aurait pas eu d'impact significatif sur la juste valeur des débitures convertibles non garanties.

Processus d'évaluation

La société effectue les évaluations de ses instruments financiers requises pour les fins de divulgation financière, incluant les justes valeurs de niveau 3. Les changements dans les justes valeurs de niveau 2 et niveau 3 sont analysés par la société à chacune des périodes de publication et des rapports expliquant les causes des mouvements dans les justes valeurs sont présentés à la direction de la société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

8. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	2020	2019
	\$	\$
Participation dans des coentreprises	139,6	134,5
Participation dans des entreprises associées	0,1	1,5
	<u>139,7</u>	<u>136,0</u>

Le placement de la société dans ses coentreprises et entreprises associées, dont aucune n'est individuellement significative pour la société, est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net et le résultat global de ses coentreprises et entreprises associées :

	2020	2019
	\$	\$
Bénéfice net et résultat global des coentreprises	25,4	23,2
Bénéfice net et résultat global des entreprises associées	0,1	0,2
	<u>25,5</u>	<u>23,4</u>

9. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

	2020	2019
	\$	\$
Coût des ventes	44 397,7	49 922,7
Frais de vente	5 788,1	5 852,6
Frais d'administration	702,7	758,4
Autres frais d'exploitation	81,4	95,0
Frais d'exploitation totaux	<u>6 572,2</u>	<u>6 706,0</u>

	2020	2019
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	2 394,0	2 373,4
Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	293,1	280,1
Avantages sociaux futurs (note 30)	128,1	126,0
Primes de départ	6,8	10,0
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 28)	14,3	15,4
	<u>2 836,3</u>	<u>2 804,9</u>

10. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	11,2	14,5
Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions	8,8	9,5
Avantages sociaux futurs (note 30)	2,5	2,9
	<u>22,5</u>	<u>26,9</u>

Pour 2020, les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et du comité de direction. Pour 2019, ils comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

11. FRAIS FINANCIERS NETS

	2020	2019
	\$	\$
Frais financiers		
Dépenses d'intérêts		
Intérêts sur la dette à long terme	214,7	259,0
Intérêts sur les obligations locatives (intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement pour l'exercice terminé le 28 avril 2019)	90,3	28,5
Charge de désactualisation des provisions (note 25)	18,3	20,4
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	1,5	3,2
Intérêts nets sur les régimes à prestations définies (note 30)	1,9	1,8
Autres charges financières	15,5	25,8
	342,2	338,7
Revenus financiers		
Intérêts sur les dépôts bancaires	(15,4)	(5,0)
Autres revenus financiers	(8,8)	(8,3)
	(24,2)	(13,3)
Gain de change	(33,5)	(5,3)
Frais financiers nets	284,5	320,1

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2020	2019
	\$	\$
Charge d'impôt sur les bénéfices exigible	440,8	279,2
Charge d'impôt différé	105,1	91,7
	545,9	370,9

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2020	2019
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	26,57	26,67
Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions	(7,19)	(4,59)
Incidence des variations des taux d'imposition	(0,01)	(0,23)
Autres écarts permanents	(0,57)	(4,93)
Taux d'imposition effectif	18,80	16,92

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2020						
	Solde au 28 avril 2019	Adoption d'IFRS 16 (note 3)	Solde ajusté au début de l'exercice	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions et dispositions d'entreprises ainsi que des actifs détenus en vue de la vente	Solde au 26 avril 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés							
Immobilisations corporelles	(8,0)	—	(8,0)	1,8	2,0	—	(4,2)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(2,4)	—	(2,4)	(1,5)	0,2	—	(3,7)
Immobilisations incorporelles	20,3	—	20,3	(20,0)	2,1	—	2,4
Goodwill	(0,1)	—	(0,1)	—	—	—	(0,1)
Frais reportés	25,5	—	25,5	3,9	(1,1)	—	28,3
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	14,6	—	14,6	(1,7)	(0,3)	—	12,6
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	7,6	—	7,6	4,7	(1,7)	—	10,6
Crédits reportés	(6,8)	—	(6,8)	1,6	0,9	—	(4,3)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	3,0	—	3,0	(0,8)	0,2	—	2,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	—	(47,2)	4,3	—	(42,9)
Obligations locatives	—	—	—	47,9	(4,4)	—	43,5
Placements	—	—	—	—	1,6	—	1,6
Perte de change non réalisée	32,7	—	32,7	5,8	(32,9)	—	5,6
	86,4	—	86,4	(5,5)	(29,1)	—	51,8
Passifs d'impôts différés							
Immobilisations corporelles	951,4	(28,7)	922,7	69,4	(7,3)	(60,0)	924,8
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(73,0)	12,8	(60,2)	43,0	(0,5)	—	(17,7)
Immobilisations incorporelles	44,0	—	44,0	18,0	0,3	—	62,3
Goodwill	235,7	—	235,7	5,0	(2,1)	(18,5)	220,1
Frais reportés	(74,2)	(0,1)	(74,3)	(1,3)	(4,1)	17,6	(62,1)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	49,9	—	49,9	12,1	21,6	0,6	84,2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(83,6)	—	(83,6)	8,6	1,2	—	(73,8)
Crédits reportés	(51,2)	53,2	2,0	(3,0)	(1,9)	—	(2,9)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	26,8	—	26,8	1,0	(0,8)	—	27,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	552,2	552,2	8,5	(25,1)	—	535,6
Obligations locatives	—	(592,6)	(592,6)	(14,8)	27,0	—	(580,4)
Placements	23,8	—	23,8	(19,5)	(0,1)	—	4,2
Autres	(0,5)	—	(0,5)	0,5	—	—	—
Perte de change non réalisée	(12,0)	—	(12,0)	(27,9)	(36,4)	—	(76,3)
	1 037,1	(3,2)	1 033,9	99,6	(28,2)	(60,3)	1 045,0

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

2019

	Solde au 29 avril 2018	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions et dispositions d'entreprises	Solde au 28 avril 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	1,2	(7,9)	(1,8)	0,5	(8,0)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(2,0)	(0,1)	(0,3)	—	(2,4)
Immobilisations incorporelles	25,0	(5,0)	0,3	—	20,3
Goodwill	—	(0,1)	—	—	(0,1)
Frais reportés	18,9	7,8	(1,2)	—	25,5
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	3,4	16,5	(5,3)	—	14,6
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,2	6,8	(0,4)	—	7,6
Crédits reportés	(4,6)	(1,1)	(1,1)	—	(6,8)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	—	3,2	(0,2)	—	3,0
Perte de change non réalisée	14,4	2,6	15,7	—	32,7
	<u>57,5</u>	<u>22,7</u>	<u>5,7</u>	<u>0,5</u>	<u>86,4</u>
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	841,8	126,3	(16,7)	—	951,4
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(14,2)	(52,1)	(6,7)	—	(73,0)
Immobilisations incorporelles	53,8	(7,4)	(2,4)	—	44,0
Goodwill	174,4	62,9	(1,6)	—	235,7
Frais reportés	(56,3)	(16,8)	(1,1)	—	(74,2)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(51,0)	77,8	23,1	—	49,9
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(58,2)	(28,4)	3,0	—	(83,6)
Crédits reportés	(46,8)	(4,8)	0,4	—	(51,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	—	28,8	(2,0)	—	26,8
(Perte) gain de change non réalisé	37,2	(49,2)	—	—	(12,0)
Placements	38,0	(14,2)	—	—	23,8
Autres	8,0	(8,5)	—	—	(0,5)
	<u>926,7</u>	<u>114,4</u>	<u>(4,0)</u>	<u>—</u>	<u>1 037,1</u>

Les pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés s'établissaient à 1 421,3 \$ au 26 avril 2020 (1 272,5 \$ au 28 avril 2019), dont une tranche de 821,5 \$ qui sera reprise par le biais des autres éléments du résultat global (554,2 \$ au 28 avril 2019).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

De ces montants, une tranche d'environ 968,7 \$ n'avait pas de date d'échéance au 26 avril 2020 (705,6 \$ au 28 avril 2019). Les pertes en capital nettes peuvent être reportées prospectivement indéfiniment et ne peuvent être utilisées qu'à l'égard de gains en capital imposables futurs. Les autres pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles viendront à échéance comme suit :

	\$
Moins d'un an	8,5
Un à deux ans	6,4
Deux à trois ans	26,5
Trois à quatre ans	75,5
Quatre à cinq ans	1,2
Cinq à dix ans	—
Dix à vingt ans	334,5
	<u>452,6</u>

Au cours de l'exercice terminé le 26 avril 2020, 34,7 \$ d'impôts différés qui n'avaient pas été précédemment comptabilisés ont été utilisés.

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables advenant un rapatriement des bénéfices non répartis de certaines filiales étrangères n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 4 016,0 \$ (2 685,1 \$ en 2019).

13. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2020	2019
	\$	\$
Bénéfice net disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>2 353,6</u>	<u>1 833,9</u>
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	1 123,3	1 128,6
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	<u>1,2</u>	<u>1,5</u>
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en millions)	<u>1 124,5</u>	<u>1 130,1</u>
Bénéfice net de base par action disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>2,10</u>	<u>1,62</u>
Bénéfice net dilué par action disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>2,09</u>	<u>1,62</u>

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2020, 246 668 options d'achat d'actions ont été exclues compte tenu de leur effet antidilutif (323 536 options d'achat d'actions exclues en 2019).

Pour l'exercice 2020, le conseil d'administration a déclaré des dividendes totalisant 26,5 ¢ CA par action (22,5 ¢ CA par action en 2019).

14. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations du fonds de roulement hors caisse

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs	545,3	40,2
Stocks	204,2	(126,3)
Frais payés d'avance	(47,6)	14,8
Créditeurs et charges à payer	(936,3)	205,9
Impôts exigibles	<u>235,0</u>	<u>(55,1)</u>
	<u>0,6</u>	<u>79,5</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Changement en lien avec les passifs découlant des activités de financement

	2020			2019	
	Autres passifs financiers nets	Obligations locatives	Dettes à long terme	Autres passifs financiers nets	Dettes à long terme, incluant les obligations en vertu de contrats de location-financement
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	258,7	—	6 951,4	171,7	8 906,7
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	—	2 952,2	(328,3)	—	—
Solde ajusté au début de l'exercice	258,7	2 952,2	6 623,1	171,7	8 906,7
Flux de trésorerie					
Entrées (sorties) nettes de fonds sur la dette à long terme	—	—	1 706,9	—	(1 819,2)
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives	—	(378,2)	—	—	—
Règlements d'instruments financiers dérivés	(100,6)	—	—	3,0	—
Variations des éléments hors trésorerie					
Reclassement à titre de passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 6)	—	(187,9)	(522,7)	—	—
Révision d'estimations	—	194,3	—	—	—
Ajouts d'obligations locatives (nouvelles obligations en vertu de contrats de location-financement, déduction faite des cessions pour 2019)	—	130,2	—	—	29,6
Variation de la juste valeur	79,3	—	—	84,0	—
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	10,9	—	—	—
Amortissement des frais de financement	—	—	7,0	—	8,3
Variation de la juste valeur de swaps connexes	—	—	3,9	—	2,9
Effet des fluctuations du taux de change	—	(72,7)	(87,7)	—	(176,9)
Solde à la fin de l'exercice	237,4	2 648,8	7 730,5	258,7	6 951,4

15. DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit ^(a)	521,5	801,8
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir ^(a)	518,1	846,9
Provision pour pertes de crédit	(38,1)	(30,8)
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir – nets	1 001,5	1 617,9
Autres débiteurs	254,5	246,0
	1 256,0	1 863,9

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 148,7 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer en raison d'accords de compensation (338,1 \$ au 28 avril 2019).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau qui suit présente l'âge des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir sur une base brute de même que l'âge de la provision pour pertes de crédit attendues en fonction du taux de perte attendu :

	2020		
	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Provision pour perte
	\$	%	\$
Courants	881,1	0,4	3,4
En souffrance depuis 1-30 jours	78,7	1,5	1,2
En souffrance depuis 31-60 jours	21,2	7,1	1,5
En souffrance depuis 61-90 jours	9,3	5,4	0,5
En souffrance depuis 91 jours et plus	49,3	63,9	31,5
	1 039,6		38,1

	2019		
	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Provision pour perte
	\$	%	\$
Courants	1 460,1	0,1	1,6
En souffrance depuis 1-30 jours	94,6	0,5	0,5
En souffrance depuis 31-60 jours	17,9	1,7	0,3
En souffrance depuis 61-90 jours	15,1	8,6	1,3
En souffrance depuis 91 jours et plus	61,0	44,4	27,1
	1 648,7		30,8

Les mouvements de la provision pour pertes de crédit attendues s'établissent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30,8	31,7
Provision pour pertes de crédit attendues, déduction faite du solde de début inutilisé	18,7	11,3
Créances radiées au cours de l'exercice	(8,7)	(10,0)
Reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 6)	(0,4)	—
Effet des fluctuations du taux de change	(2,3)	(2,2)
Solde à la fin de l'exercice	38,1	30,8

16. STOCKS

	2020	2019
	\$	\$
Marchandises	831,6	782,7
Carburant pour le transport routier ^(a)	396,4	665,2
Autres	9,4	19,8
	1 237,4	1 467,7

(a) Pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, une dépréciation à la valeur de réalisation nette de 12,9 \$ a été comptabilisée, pour cette catégorie, dans le Coût des ventes aux états des résultats consolidés (néant pour l'exercice terminé le 28 avril 2019).

Les montants des coûts des ventes présentés dans les états consolidés des résultats sont presque entièrement composés des stocks comptabilisés à titre de dépenses.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtisse ^(b)	Équipements ^(c)	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 26 avril 2020					
Valeur comptable nette au début	3 830,6	3 233,9	3 670,7	394,7	11 129,9
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	(143,2)	(105,2)	(58,1)	—	(306,5)
Valeur comptable nette ajustée au début	3 687,4	3 128,7	3 612,6	394,7	10 823,4
Ajouts	55,4	272,9	786,4	98,0	1 212,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	13,6	17,4	19,6	0,2	50,8
Dispositions	(33,2)	(17,5)	(52,3)	(5,5)	(108,5)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(0,7)	(255,0)	(531,9)	(70,3)	(857,9)
Reclassements	12,0	4,2	(20,7)	4,5	—
Reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 6)	(319,3)	(292,6)	(140,6)	(5,6)	(758,1)
Effet des fluctuations du taux de change	(70,4)	(67,3)	(84,7)	(3,5)	(225,9)
Valeur comptable nette à la fin^(a)	3 344,8	2 790,8	3 588,4	412,5	10 136,5
Au 26 avril 2020					
Coût	3 378,4	4 150,0	6 316,7	927,3	14 772,4
Amortissement et perte de valeur cumulés	(33,6)	(1 359,2)	(2 728,3)	(514,8)	(4 635,9)
Valeur comptable nette^(a)	3 344,8	2 790,8	3 588,4	412,5	10 136,5
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	28,1	42,1	3,5	—	73,7
Exercice terminé le 28 avril 2019					
Valeur comptable nette au début	3 917,2	3 306,6	3 768,7	293,3	11 285,8
Ajouts	71,7	341,0	672,2	133,3	1 218,2
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	4,8	3,2	—	10,1
Dispositions	(52,1)	(47,6)	(87,7)	(4,0)	(191,4)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(12,7)	(273,7)	(553,3)	(69,6)	(909,3)
Reclassements	2,0	(8,4)	(39,1)	45,5	—
Effet des fluctuations du taux de change	(97,6)	(88,8)	(93,3)	(3,8)	(283,5)
Valeur comptable nette à la fin^(a)	3 830,6	3 233,9	3 670,7	394,7	11 129,9
Au 28 avril 2019					
Coût	3 868,8	4 520,7	6 186,0	869,9	15 445,4
Amortissement et perte de valeur cumulés	(38,2)	(1 286,8)	(2 515,3)	(475,2)	(4 315,5)
Valeur comptable nette^(a)	3 830,6	3 233,9	3 670,7	394,7	11 129,9
Portion relative aux contrats de location-financement	143,2	105,2	58,1	—	306,5

(a) La valeur comptable nette au 26 avril 2020 inclut un montant de 753,9 \$ relatif aux constructions en cours (677,4 \$ au 28 avril 2019).

(b) Pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, une perte de valeur de 4,7 \$ a été constatée pour cette catégorie au poste Amortissement et perte de valeur aux états des résultats consolidés (néant pour l'exercice terminé le 28 avril 2019).

(c) Pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, aucune perte de valeur n'a été constatée pour cette catégorie (13,0 \$ au poste Amortissement et perte de valeur aux états des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

18. CONTRATS DE LOCATION

L'information sur les contrats de location pour lesquels la société est locataire est présentée ci-dessous :

Actifs au titre de droits d'utilisation

La réconciliation des actifs au titre de droits d'utilisation de la société par catégories d'actifs sous-jacents se présente comme suit :

	Propriétés	Véhicules motorisés	Équipements	Total
	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 26 avril 2020				
Valeur comptable nette au début	—	—	—	—
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	2 789,8	37,6	7,6	2 835,0
Valeur comptable nette ajustée au début	2 789,8	37,6	7,6	2 835,0
Ajouts	116,1	12,2	0,6	128,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	10,9	—	—	10,9
Dépense d'amortissement	(399,4)	(9,0)	(0,8)	(409,2)
Révision d'estimations	221,6	(21,6)	(4,5)	195,5
Reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 6)	(172,7)	—	—	(172,7)
Cessions réputées liées à des sous-locations	(1,7)	—	—	(1,7)
Effet des fluctuations du taux de change	(71,2)	(1,2)	(0,4)	(72,8)
Valeur comptable nette à la fin	2 493,4	18,0	2,5	2 513,9
Au 26 avril 2020				
Coût	2 831,1	26,6	3,8	2 861,5
Amortissement et perte de valeur cumulés	(337,7)	(8,6)	(1,3)	(347,6)
Valeur comptable nette à la fin	2 493,4	18,0	2,5	2 513,9

Montants comptabilisés aux états des résultats consolidés

	2020
	\$
Dépenses relatives aux contrats de location à court terme	28,6
Dépenses relatives aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	4,8
Dépenses relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	23,5

Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, les états des résultats consolidés incluent une charge locative de 416,8 \$, net des revenus de sous-location de 28,7 \$.

Information sur les flux de trésorerie

	2020
	\$
Total des sorties de fonds relatives aux contrats de location	526,3

Au 26 avril 2020, la société loue principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, de l'équipement et des véhicules motorisés. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 5 et 20 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe, la durée des contrats de location varie entre moins de 12 mois jusqu'à plus de 50 ans et inclut également des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Les contrats de location ne sont pas assortis de clauses restrictives, mais la société ne peut contracter d'emprunt en donnant les biens loués en garantie. Au 26 avril 2020, la société respectait les restrictions imposées par ses contrats de location. Au 26 avril 2020, les garanties de valeur résiduelle que la société s'attend à payer incluses dans le calcul des obligations locatives ainsi que celles que la société ne s'attend pas à payer et qui sont, par conséquent, exclues des obligations locatives n'étaient pas significatives.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Certains contrats de location sur des biens sont assortis de modalités de paiements variables, qui sont fonction des ventes générées par un magasin. Pour les magasins individuels, les paiements de loyers étant fondés sur des modalités de paiements variables peuvent atteindre 100 % et les pourcentages de ventes appliqués varient grandement. Les modalités de paiements variables existent pour une multitude de raisons, dont minimiser la base de frais fixes pour les nouveaux magasins. Les paiements de loyers variables qui sont fonction des ventes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements. Pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, une augmentation de 10 % des modalités variables dans tous les magasins du groupe ayant de telles modalités de paiements variables n'aurait pas eu un impact significatif sur les paiements de location totaux.

Plusieurs contrats de location conclus par la société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces modalités maximisent la souplesse opérationnelle dans le cadre de la gestion des contrats. La plupart des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être levées que par la société, non le bailleur. Au 26 avril 2020, de potentielles futures sorties de fonds non actualisées de 192,1 \$ annuellement n'ont pas été incluses dans les obligations locatives dont les échéances contractuelles sont dans moins de cinq ans, car il n'est pas raisonnablement certains que des options de renouvellement sur ces baux seront exercées.

Au 26 avril 2020, des sorties de fonds futures non actualisées de 15,9 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives puisque celles-ci sont relatives à des contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels la société s'est engagée.

L'information sur les contrats de location lorsque la société est bailleur est présenté ci-dessous :

Au 26 avril 2020, la société loue principalement des immeubles. Les modalités sont négociés sur une base individuelle et contiennent une grande variété de durées et conditions.

Montant comptabilisés dans les états des résultats consolidés

	<u>2020</u>
	\$
Produits locatifs sur contrats de location simple, excluant ceux se rapportant aux paiement de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	38,2
Produits locatifs se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	37,7
Revenus de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	44,7

Au 26 avril 2020, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés attendus à être reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location est de 21,6 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	6,9
Un à cinq ans	11,2
Plus de cinq ans	3,5
	<u>21,6</u>
Produits financiers non acquis inclus dans les paiements ci-dessus	(1,9)
Investissement net dans des contrats de sous-location	<u>19,7</u>

Au 26 avril 2020, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés sur contrats de location simple attendus à être reçus au titre des accords de location et de sous-location est de 92,8 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	23,4
Un à cinq ans	46,9
Plus de cinq ans	22,5
	<u>92,8</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

19. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

	2020	2019
	\$	\$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	5 683,1	5 845,8
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 6)	(140,9)	—
Acquisitions d'entreprises (note 4)	35,6	2,2
Perte de valeur relative au goodwill de CAPL	—	(55,0)
Cession d'activités (note 5)	—	(25,5)
Effet des fluctuations du taux de change	(72,0)	(84,4)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	5 505,8	5 683,1

Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Contrats d'approvi- sionnement en carburant	Contrats de location favorables	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 26 avril 2020							
Valeur comptable nette au début	255,6	61,0	170,4	267,9	104,5	85,0	944,4
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	—	—	—	—	(104,5)	—	(104,5)
Valeur comptable nette ajustée au début	255,6	61,0	170,4	267,9	—	85,0	839,9
Ajouts	—	0,3	56,0	—	—	0,2	56,5
Dispositions	—	—	(0,9)	—	—	(0,1)	(1,0)
Dépense d'amortissement	(7,5)	(10,2)	(34,4)	(14,7)	—	(6,3)	(73,1)
Reclassements	—	0,2	2,6	—	—	(2,8)	—
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 6)	—	—	—	(238,9)	—	(1,5)	(240,4)
Effet des fluctuations du taux de change	(7,3)	(2,9)	(19,6)	—	—	(1,3)	(31,1)
Valeur comptable nette à la fin	240,8	48,4	174,1	14,3	—	73,2	550,8
Au 26 avril 2020							
Coût	277,3	136,3	348,5	55,6	—	180,0	997,7
Amortissement cumulé	(36,5)	(87,9)	(174,4)	(41,3)	—	(106,8)	(446,9)
Valeur comptable nette	240,8	48,4	174,1	14,3	—	73,2	550,8
Exercice terminé le 28 avril 2019							
Valeur comptable nette au début	275,3	75,2	177,7	297,9	129,7	92,2	1 048,0
Ajouts	—	0,2	41,6	—	—	4,9	46,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	—	—	—	—	0,3	0,3
Dispositions	(0,8)	—	(0,5)	(1,2)	(1,5)	(0,8)	(4,8)
Loyer et dépense d'amortissement	(10,9)	(12,3)	(37,4)	(28,9)	(19,4)	(8,2)	(117,1)
Reclassements	—	—	(0,9)	0,1	(0,1)	0,9	—
Effet des fluctuations du taux de change	(8,0)	(2,1)	(10,1)	—	(4,2)	(4,3)	(28,7)
Valeur comptable nette à la fin	255,6	61,0	170,4	267,9	104,5	85,0	944,4
Au 28 avril 2019							
Coût	295,3	149,7	335,6	360,7	152,0	199,2	1 492,5
Amortissement cumulé	(39,7)	(88,7)	(165,2)	(92,8)	(47,5)	(114,2)	(548,1)
Valeur comptable nette	255,6	61,0	170,4	267,9	104,5	85,0	944,4

(a) La valeur comptable nette au 26 avril 2020 comprend 19,8 \$ relatif aux logiciels en cours (14,5 \$ au 28 avril 2019).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019 est la suivante :

UGT	2020		2019	
	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill
	\$	\$	\$	\$
Canada	—	743,1	—	773,8
États-Unis	185,5	4 278,4	185,4	4 313,1
CAPL ^(a)	—	—	—	73,2
Scandinavie	53,8	408,2	59,5	444,6
Europe centrale et Europe de l'Est	24,3	11,3	26,0	11,7
Irlande	—	64,8	—	66,7
	263,6	5 505,8	270,9	5 683,1

(a) Au 28 avril 2019, ce montant est présenté déduction faite d'une perte de valeur cumulée de 55,0 \$.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis sont la marque de commerce Circle K et les licences, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée pour les UGT de la Scandinavie et de l'Europe centrale et Europe de l'Est est le logo de la gouttelette, qui devrait procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de la Scandinavie regroupe les activités de la Norvège, de la Suède et du Danemark tandis que l'UGT de l'Europe centrale et Europe de l'Est regroupe les activités de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne et de la Russie.

Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La société utilise une approche basée sur les multiples du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (« BAIIA », une mesure non conforme aux IFRS) de sociétés comparables (niveau 3) allant de 8,7 x à 12,1 x pour établir ces valeurs. Pour CAPL, la société utilisait une approche fondée sur sa capitalisation boursière (niveau 1) et les flux de trésorerie actualisés de ses droits de distribution incitatifs (niveau 3).

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill. En raison de la diminution de la capitalisation boursière de l'UGT de CAPL, qui était entièrement incluse dans la zone géographique des États-Unis, ainsi que de la diminution de la juste valeur des droits de distribution incitatifs, une perte de valeur sur le goodwill de 55,0 \$ a été enregistrée au poste Amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

Au moment où le test de dépréciation du goodwill a été effectué, la valeur recouvrable de la part de la société dans l'UGT de CAPL s'établissait à 157,3 \$ et la perte de valeur enregistrée a réduit à 73,2 \$ la valeur comptable du goodwill lié à l'UGT CAPL. Cette valeur recouvrable de l'UGT CAPL a été déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui inclut la participation de la société dans la capitalisation boursière de CAPL (niveau 1) ainsi que la valeur actualisée des flux de trésorerie de ses droits de distribution incitatifs (niveau 3).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie de la participation de la société dans la capitalisation boursière de CAPL a été déterminée en utilisant les données observables suivantes :

Valeur de clôture des parts ordinaires de CAPL au 23 juillet 2018, date du test de dépréciation annuel du goodwill.	17,41 \$
Nombre de parts ordinaires en circulation au 22 juillet 2018	34 433 574
% de détention par la société des parts ordinaires de CAPL au 22 juillet 2018	21,7 %

Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, chaque tranche de 1,00 \$ de diminution dans la valeur des parts ordinaires de CAPL aurait généré une augmentation de 7,5 \$ sur la perte de valeur enregistrée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie des droits de distribution incitatifs a été déterminée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs basés sur le plan stratégique de CAPL qui a été élaboré par sa direction et qui est fondé sur l'expérience passée.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Les hypothèses clés qui suivent ont été utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des droits de distribution incitatifs et aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation utilisée :

Ratio annuel de Flux de trésorerie distribuables/Distributions totales	1,1 x à 1,2 x
Ratio de financement Dette/Capitaux propres lié aux acquisitions d'entreprises	57/43
Taux d'actualisation	12,5 %
Période de projection des flux de trésorerie	4 ans

Taux de croissance annuel du BAIIA de CAPL

En plus des hypothèses clés ci-dessus, en établissant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des droits de distribution incitatifs, la société a considéré un taux de croissance annuel du BAIIA de CAPL qui a été déterminé en prenant en considération la croissance organique, la croissance générée par les acquisitions d'entreprises ainsi que des synergies.

20. AUTRES ACTIFS

	2020	2019
	\$	\$
Placements en instruments de capitaux propres	78,5	0,7
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 25)	68,4	75,5
Actifs de rémunération différée	51,9	49,1
Contrat de dépôt indexé (note 31)	34,4	39,7
Paielements incitatifs différés	27,1	38,2
Dépôts	25,4	14,9
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 18)	19,7	—
Actifs au titre des prestations définies (note 30)	12,5	36,6
Autres	32,2	51,9
	350,1	306,6

21. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer ^(a)	1 507,6	2 550,1
Taxes à payer	733,0	767,0
Salaires et avantages afférents	284,1	275,8
Autres	283,6	324,2
	2 808,3	3 917,1

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 129,8 \$ de montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et de 18,9 \$ de comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir en raison d'accords de compensation (261,6 \$ et 76,5 \$, respectivement, au 28 avril 2019).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, échéant de juillet 2022 à janvier 2050 ^(a)	3 970,7	3 379,9
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains, échéant en décembre 2024 ^(b)	1 500,0	40,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, échéant de août 2020 à juin 2025 ^(a)	1 384,8	1 774,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026 ^(a)	806,8	831,2
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026 ^(a)	63,3	77,4
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, qui était sans recours contre la société (note 6)	—	514,8
Autres dettes (obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement, remboursables à différentes dates, et autres dettes au 28 avril 2019)	4,9	333,6
	7 730,5	6 951,4
Portion à court terme de la dette à long terme	214,7	1 310,7
Portion à long terme de la dette long terme	7 515,8	5 640,7

(a) Billets de premier rang non garantis

Au 26 avril 2020, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 4 000,0 \$, des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 1 950,0 \$ CA, des billets de premier rang non garantis libellés en euros totalisant 750,0 € ainsi que des billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes totalisant 675,0 NOK, répartis comme suit :

	Montant nominal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif au 26 avril 2020	Dates de paiement des intérêts
Émission du 1 ^{er} novembre 2012	250,0 \$ CA	1 ^{er} novembre 2022	3,899 %	3,963 %	1 ^{er} mai et 1 ^{er} novembre
Émission du 21 août 2013	300,0 \$ CA	21 août 2020	4,214 %	4,317 %	21 août et 21 février
Émission du 2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,600 %	3,649 %	2 juin et 2 décembre
Émission du 18 février 2016	675,0 NOK	18 février 2026	3,850 %	3,927 %	20 avril et 20 octobre
Émission du 6 mai 2016	750,0 €	6 mai 2026	1,875 %	1,944 %	6 mai
Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2022	2,700 %	2,819 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 26 juillet 2017	700,0 \$ CA	26 juillet 2024	3,056 %	3,133 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,550 %	3,642 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,500 %	4,576 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2030	2,950 %	3,033 %	25 juillet et 25 janvier
Émission du 22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2050	3,800 %	3,880 %	25 juillet et 25 janvier

Le 22 janvier 2020, la société a émis des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 1 500,0 \$. Une partie du produit net de ces émissions, qui a totalisé 1 484,1 \$, a été utilisée pour rembourser le crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti de la société. Une partie de ces billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains était assujéti à des accords de fixation de taux d'intérêt en prévision de leur émission (note 23).

Le 13 décembre 2019, la société a remboursé intégralement, à échéance, ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, de 600,0 \$ émis le 14 décembre 2017. Ces billets à taux d'intérêt fixe de premier rang non garantis libellés en dollars américains étaient assujéti à des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable (note 24).

Le 1^{er} novembre 2019, la société a remboursé intégralement, à échéance, ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 450,0 \$ CA (341,4 \$) émis le 1^{er} novembre 2012.

Le 28 mai 2019, la société a remboursé, sans pénalité, 150,0 \$ des billets de premier rang non garantis de 300,0 \$, libellés en dollars américains, émis le 14 décembre 2017 et venant à échéance le 13 décembre 2019. Le 13 août 2019, la société a remboursé, sans pénalité, la tranche restante de 150,0 \$ de ces billets de premier rang non garantis de 300,0 \$, libellés en dollars américains.

Les billets libellés en dollars canadiens émis le 1^{er} novembre 2012, le 2 juin 2015 et le 26 juillet 2017 sont liés à des swaps de taux d'intérêt multidevises (note 24).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

(b) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti

Au 26 avril 2020, la société avait une convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 2 525,0 \$. La facilité de crédit était disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) en euros et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable; et
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 115,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêts à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon la cote de crédit de la société, étaient appliqués sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées étaient établis en fonction de la cote de crédit de la société également. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Durant l'exercice terminé le 26 avril 2020, l'échéance de ce crédit d'exploitation a été prolongée jusqu'en décembre 2024.

Au 26 avril 2020, la société avait emprunté 1 500,0 \$ sur le crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 2,110 % (non utilisé au 28 avril 2019) et la société n'avait pas utilisé la ligne de crédit non garantie (40,0 \$ au 28 avril 2019 portant intérêts à 5,625 %). La société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

Durant le mois de mai 2020, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 26 avril 2020, la société a entièrement remboursé le montant de 1 500,0 \$ emprunté sur le crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti.

Facilités de découvert bancaire

La société avait accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 64,1 \$ au 26 avril 2020 (65,2 \$ au 28 avril 2019). Au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019, elles étaient inutilisées.

Lettres de garantie

Au 26 avril 2020, la société disposait de lettres de garantie en circulation liées à ses propres activités de 83,5 \$ (81,0 \$ au 28 avril 2019), dont 11,9 \$ (12,6 \$ au 28 avril 2019) se portaient en réduction des fonds disponibles en vertu du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

23. ACCORDS DE FIXATION DE TAUX D'INTÉRÊT

Durant l'exercice terminé le 26 avril 2020, la société a conclu des accords de fixation de taux d'intérêt aux modalités qui suivent :

Montant notionnel	Terme des accords de fixation de taux d'intérêt	Taux	Date d'échéance
500,0 \$	10 ans	De 1,566 % à 1,626 %	9 mars 2020

Les instruments ont permis à la société de couvrir la variabilité de ses intérêts payables à l'égard de l'émission anticipée de billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains et découlant de la variation des taux des bons du Trésor américain. Ces instruments étaient désignés comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés au risque de taux d'intérêt de la société et, par conséquent, pour l'exercice terminé le 26 avril 2020, un gain de 7,5 \$ a été comptabilisé au Cumul des autres éléments du résultat global afin de tenir compte de la variation de la juste valeur des accords de fixation de taux d'intérêt.

Le 22 janvier 2020, avant leur échéance, la société a réglé l'ensemble de ses accords de fixation de taux d'intérêt. Le montant cumulatif total des gains de 7,5 \$ comptabilisé au Cumul des autres éléments du résultat global est amorti sur la durée des billets correspondants de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 22 janvier 2020 et venant à échéance le 25 janvier 2030 comme un ajustement des dépenses d'intérêts connexes.

24. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT ET MULTIDEVISES

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt multidevise lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains une portion de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Reçoit – Notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Notionnel	Paie – Taux	Échéance	Juste valeur au (note 31)	
					26 avril 2020	28 avril 2019
1 650,0 \$ CA	De 3,056 % à 3,899 %	1 377,9 \$ US	De 3,226 % à 3,870 %	Du 1 ^{er} novembre 2022 au 2 juin 2025	\$ 237,4	\$ 250,1
Portion à court terme des passifs financiers					—	115,0
Autres passifs financiers à long terme					237,4	135,1

Ces ententes sont désignées à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis.

Au 1^{er} novembre 2019, la société a réglé, à échéance, les swaps de taux d'intérêt multidevise suivants :

Reçoit – Notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Notionnel	Paie – Taux
450,0 \$ CA (341,4 \$)	3,319 %	451,4 \$ US	De 2,733 % à 2,740 %

En plus des ententes présentées dans le tableau ci-dessus, la société conclut à l'occasion des swaps de taux d'intérêt multidevise à court terme. Au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019, la société ne prenait part à aucune de ces ententes.

De plus, les ententes de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable suivantes de 600,0 \$, qui convertissaient synthétiquement en billets à taux d'intérêt variable les billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, de 600,0 \$ émis le 14 décembre 2017 de la société, sont venues à échéance le 13 décembre 2019 :

Montant notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Taux
600,0 \$	2,350 %	Taux LIBOR trois mois majoré de taux se situant entre 0,350 % et 0,355 %

Ces ententes étaient désignées à titre d'instrument de couverture de la juste valeur des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains de la société émis le 14 décembre 2017. Aucune inefficacité n'a été reconnue durant l'exercice terminé le 26 avril 2020 en lien avec cette désignation de couverture de la juste valeur.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

25. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^(a)	Provision pour coûts environnementaux ^(b)	Provision pour restructuration ^(c)	Provision pour indemnités d'accidents de travail ^(d)	Obligation relative à la responsabilité civile ^(d)	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2020							
Solde au début de l'exercice	452,2	166,7	14,9	40,7	42,3	33,3	750,1
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	—	—	—	—	—	(3,0)	(3,0)
Solde ajusté au début de l'exercice	452,2	166,7	14,9	40,7	42,3	30,3	747,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	0,8	—	—	—	—	—	0,8
Passifs engagés	6,3	19,6	4,5	28,6	32,0	1,4	92,4
Passifs réglés	(6,0)	(19,9)	(14,1)	(26,0)	(23,0)	(1,3)	(90,3)
Charge de désactualisation	15,6	2,1	—	0,6	—	—	18,3
Renversement de provisions	(6,2)	(7,9)	(0,9)	—	(0,2)	(0,6)	(15,8)
Révision d'estimations	(33,7)	3,6	0,1	0,7	(0,3)	—	(29,6)
Reclassements à titre de passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 6)	(39,8)	(3,5)	—	—	(0,5)	—	(43,8)
Effet des fluctuations du taux de change	(15,4)	(3,5)	(0,3)	(0,1)	—	(0,4)	(19,7)
Solde à la fin de l'exercice	373,8	157,2	4,2	44,5	50,3	29,4	659,4
Portion à court terme	31,7	45,5	4,0	13,1	9,4	4,4	108,1
Portion à long terme	342,1	111,7	0,2	31,4	40,9	25,0	551,3
2019							
Solde au début de l'exercice	465,9	180,1	20,4	44,1	36,0	43,6	790,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	0,2	—	—	—	—	—	0,2
Passifs engagés	2,7	14,4	10,5	23,5	27,5	4,2	82,8
Passifs réglés	(5,4)	(19,8)	(14,2)	(25,6)	(24,5)	(11,0)	(100,5)
Charge de désactualisation	18,2	1,6	—	0,5	0,1	—	20,4
Renversement de provisions	(4,9)	(6,8)	(1,0)	(0,1)	(0,1)	(2,8)	(15,7)
Révision d'estimations	(5,8)	1,4	—	(1,4)	3,3	—	(2,5)
Effet des fluctuations du taux de change	(18,7)	(4,2)	(0,8)	(0,3)	—	(0,7)	(24,7)
Solde à la fin de l'exercice	452,2	166,7	14,9	40,7	42,3	33,3	750,1
Portion à court terme	72,1	47,4	14,3	12,5	8,7	5,0	160,0
Portion à long terme	380,1	119,3	0,6	28,2	33,6	28,3	590,1

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 698,8 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les coûts environnementaux devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les frais de restructuration devraient être déboursés au cours des deux prochaines années.

(d) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 157,2 \$ au 26 avril 2020 (166,7 \$ au 28 avril 2019). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 79,4 \$ au 26 avril 2020 (87,3 \$ au 28 avril 2019), dont un montant de 11,0 \$ (11,8 \$ au 28 avril 2019) est inclus dans les débiteurs et 68,4 \$ est inclus dans les autres actifs (75,5 \$ au 28 avril 2019).

26. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2020	2019
	\$	\$
Passifs de rémunération différée	75,8	75,2
Crédits reportés	25,0	29,5
Dépôts	24,8	39,4
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	21,8	22,9
Autres passifs	14,5	23,7
Contrats de location défavorables (note 3)	—	102,7
Dépense de location reportée (note 3)	—	55,6
	161,9	349,0

27. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions à droit de vote multiple de catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne de catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple de catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple de catégorie A ne peut être émise.
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B, participantes, convertibles automatiquement en une action à droit de vote multiple de catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne de catégorie B selon la première des éventualités suivantes :
 - Lorsque les 4 co-fondateurs de la société auront atteint l'âge de 65 ans; ou
 - Lorsque les 4 co-fondateurs de la société détiendront, directement ou indirectement, moins de 50 % des droits de vote attachés à la totalité des actions en circulation à droit de vote multiple de catégorie A et à droit de vote subalterne de catégorie B de la société.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B et actions à droit de vote multiple de catégorie A, de rang égal.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2020	2019
Actions à droit de vote multiple de catégorie A (en milliers)^(a)		
Solde au début de l'exercice	253 818	264 048
Conversion en actions de catégorie B	(14)	(10 230)
Solde à la fin de l'exercice	253 804	253 818
Actions à droit de vote subalterne de catégorie B (en milliers)^(a)		
Solde au début de l'exercice	875 004	864 388
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	14	10 230
Actions rachetées et annulées ^(b)	(16 354)	—
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	224	386
Solde à la fin de l'exercice	858 888	875 004
	1 112 692	1 128 822

(a) Fractionnement des actions à droit de vote multiple de catégorie A et des actions à droit de vote subalterne de catégorie B

Le 4 septembre 2019, le conseil d'administration a approuvé le fractionnement, à raison de deux pour une, de toutes les actions à droit de vote multiple de catégorie A et de toutes les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société émises et en circulation au 20 septembre 2019. Ce fractionnement d'actions a été approuvé par les autorités réglementaires et a eu lieu le 27 septembre 2019. Toutes les données sur les actions et par action présentées dans les présents états financiers consolidés ont été ajustées de façon rétroactive pour tenir compte de ce fractionnement d'actions.

(b) Régime de rachat d'actions

Le 8 avril 2019, la Bourse de Toronto a approuvé la mise en place d'un nouveau régime de rachat d'actions, qui est entré en vigueur le 10 avril 2019. Ce régime permettait à la société de racheter jusqu'à 33 955 152 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, soit 4,00 % des 848 878 808 actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la flotte publique, émises et en circulation au 5 avril 2019 (3,88 % des 874 850 206 actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation au 5 avril 2019). Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, la société avait le droit d'acheter, tout jour de Bourse, jusqu'à concurrence de 490 748 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, ce qui représente 25,00 % du volume transactionnel quotidien moyen des actions à droit de vote subalterne de catégorie B pour la période de six mois précédant le 1^{er} avril 2019. Lorsque des rachats ont lieu, le nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B en circulation était réduit et la participation proportionnelle de tous les actionnaires restants dans le capital-action de la société était augmenté au prorata. Le dernier rachat d'actions a été effectué le 26 mars 2020. Le régime de rachat d'actions a pris fin le 9 avril 2020 et n'a pas été renouvelé.

Un régime de rachat de titres automatique était aussi en place et permettait à un courtier désigné de procéder au rachat d'actions de la société, en son nom, selon des paramètres qui avaient été établis par la société. Le plan d'achat automatique de titres a été approuvé au préalable par la Bourse de Toronto lors de la création du régime de rachats d'actions et il a pris fin le 9 avril 2020.

Durant l'exercice terminé le 26 avril 2020, et sous ce régime, la société a racheté 16 354 384 actions à droit de vote subalterne de catégorie B (néant pour l'exercice terminé le 28 avril 2019). Ces rachats ont été conclus pour un montant net de 470,8 \$ (néant pour l'exercice terminé le 28 avril 2019). Toutes les actions rachetées sous ce régime ont été annulées suite à leur rachat.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

28. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 101 352 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions, d'une durée maximale de 10 ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions de catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action de catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux détenteurs de lever leurs options sans décaissement, le régime leur permet de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019 du régime de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2020		2019	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	3 305 592	19,60	3 452 964	16,68
Émises	246 668	42,17	327 186	30,93
Levées	(232 782)	3,02	(449 964)	5,02
Annulées	—	—	(24 594)	27,15
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 319 478</u>	<u>22,44</u>	<u>3 305 592</u>	19,60
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>2 746 798</u>	<u>19,91</u>	<u>2 666 838</u>	17,04

Pour les options levées au cours de 2020, le prix moyen pondéré à la date d'exercice est de 44,86 \$ CA (35,94 \$ CA en 2019).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 26 avril 2020 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être levées		
	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 26 avril 2020	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être levées au 26 avril 2020	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ CA			\$ CA		\$ CA
2 – 16	471 866	1,13	5,35	471 866	5,35
16 – 30	1 970 396	4,90	21,39	1 911 594	21,14
30 – 45	877 216	8,16	34,01	363 338	32,35
	<u>3 319 478</u>			<u>2 746 798</u>	

La juste valeur des options octroyées a été estimée, à la date d'octroi, au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2020	2019
Dividendes prévus (par action)	0,25 \$ CA	0,20 \$ CA
Volatilité prévue	23 %	24 %
Taux d'intérêt sans risque	1,56 %	2,12 %
Durée prévue	8 ans	8 ans

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La juste valeur des options octroyées était de 10,48 \$ CA en 2020 (juste valeur moyenne pondérée de 8,84 \$ CA en 2019).

Pour 2020, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 2,1 \$ (2,4 \$ en 2019).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'UAD. Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action de catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action de catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action de catégorie B. Au 26 avril 2020, la société avait un total de 383 109 UAD en circulation (353 964 au 28 avril 2019) et un passif lié à ce régime de 11,0 \$ (10,4 \$ au 28 avril 2019) était comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. L'exposition au risque de prix des actions de la société est gérée au moyen d'un swap sur rendement total intégré (note 31). Pour 2020, le coût de rémunération net a été de 0,9 \$ (coût de la rémunération de 0,9 \$ en 2019).

Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'AF permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société (« actions de catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des points de références internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation au 26 avril 2020 et au 28 avril 2019 du régime d'AF de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous en nombre d'unités :

	2020	2019
En circulation au début de l'exercice	1 500 784	1 451 304
Émises	554 172	593 992
Payées	(344 698)	(325 068)
Annulées	(162 611)	(219 444)
En circulation à la fin de l'exercice	1 547 647	1 500 784

Au 26 avril 2020, un passif relié à ce régime d'attribution d'AF de 12,3 \$ a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer (9,2 \$ au 28 avril 2019) et un passif de 11,3 \$ a été comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (12,4 \$ au 28 avril 2019). Le risque de prix de ce passif est également géré à l'aide du swap sur rendement total intégré (note 31). Pour 2020, le coût de rémunération a été de 11,3 \$ (12,1 \$ pour 2019).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

29. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Attribuable aux actionnaires de la société					
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne seront jamais reclassés aux résultats		
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 26 avril 2020						
Solde au début de l'exercice	(496,1)	(348,2)	(8,3)	(4,0)	—	(856,6)
Autres éléments du résultat global	(268,8)	(102,8)	4,6	(23,3)	(14,0)	(404,3)
Solde à la fin de l'exercice	(764,9)	(451,0)	(3,7)	(27,3)	(14,0)	(1 260,9)
Exercice terminé le 28 avril 2019						
Solde au début de l'exercice	(287,4)	(263,7)	(13,5)	(1,7)	—	(566,3)
Autres éléments du résultat global	(208,7)	(84,5)	5,2	(2,3)	—	(290,3)
Solde à la fin de l'exercice	(496,1)	(348,2)	(8,3)	(4,0)	—	(856,6)

30. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Irlande. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2019 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2020.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2020	2019
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(141,1)	(125,9)
Juste valeur des actifs des régimes	155,4	165,9
Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus net	14,3	40,0
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(93,3)	(96,0)
Passif net au titre des prestations définies	(79,0)	(56,0)

L'actif au titre des prestations définies de 12,5 \$ (36,6 \$ au 28 avril 2019) est inclus dans les autres actifs et le passif au titre des prestations définies de 91,5 \$ (92,6 \$ au 28 avril 2019) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays :

	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Total
2020	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(56,4)	(20,2)	(29,4)	(120,2)	(8,2)	(234,4)
Juste valeur des actifs des régimes	21,2	—	1,6	132,6	—	155,4
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(35,2)	(20,2)	(27,8)	12,4	(8,2)	(79,0)
2019						
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(57,6)	(14,5)	(34,9)	(106,3)	(8,6)	(221,9)
Juste valeur des actifs des régimes	21,4	—	1,8	142,7	—	165,9
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(36,2)	(14,5)	(33,1)	36,4	(8,6)	(56,0)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprenaient :

	2020				2019			
	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	—	0,2	0,1	0,3	—	0,3	0,2
Instruments de capitaux propres	77,1	—	77,1	49,6	88,7	—	88,7	53,5
Titres de créance								
de gouvernements	68,5	—	68,5	44,1	66,5	—	66,5	40,1
de sociétés	5,4	—	5,4	3,5	4,0	—	4,0	2,4
Immobilier	—	0,2	0,2	0,1	—	0,9	0,9	0,5
Autres actifs	4,0	—	4,0	2,6	5,5	—	5,5	3,3
Total	155,2	0,2	155,4	100,0	165,0	0,9	165,9	100,0

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	3,1	3,7
Frais d'administration	0,1	0,1
Charge de retraite de l'exercice	3,2	3,8
Charge d'intérêts nets	1,9	1,8
Gain de compression	(1,1)	(2,7)
Montant total imputé aux résultats au cours de l'exercice	4,0	2,9

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice est déterminé comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Pertes découlant de changements dans les hypothèses financières	29,7	16,7
Gains liés à l'expérience	(1,3)	(4,9)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	1,3	(8,0)
Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global	29,7	3,8

La société prévoit verser une cotisation de 6,3 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère comme les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2020					2019				
	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,95	3,00	1,75	1,50	1,00	3,30	4,00	2,50	2,25	1,20
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	2,25	2,75	—	3,00	3,00	2,75	2,75	—
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,00	2,00	0,50	1,75	0,75	2,00	2,00	0,80	1,75	1,30
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (<i>G-amount</i>)	—	—	2,00	2,75	—	—	—	2,50	2,75	—

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. Le montant de sécurité sociale de base (*G-amount*) est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 20 ans.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

	Changement d'hypothèses	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	Réduction de 9,5 %	Augmentation de 10,6 %
Taux de croissance de la rémunération	0,50 %	Augmentation de 2,4 %	Réduction de 2,1 %
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	0,50 %	Augmentation de 7,4 %	Réduction de 7,5 %
Augmentation de l'espérance de vie	1 an	Augmentation de 4,4 %	-

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes. Cela n'est pas représentatif de la réalité, puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer le passif au titre des prestations définies enregistré aux bilans consolidés.

Par l'intermédiaire de ses régimes de retraite à prestations définies, la société est exposée aux risques suivants :

Rendement des actifs : La valeur de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux des obligations de sociétés. Dans l'éventualité où le rendement des actifs serait inférieur au rendement des obligations de sociétés, les régimes devraient assumer un déficit. Pour tous les régimes capitalisés, une portion significative des actifs est investie dans des instruments de capitaux propres. Ces instruments ont généralement des rendements plus élevés que les obligations de sociétés sur un horizon à long terme. De plus, un suivi rigoureux de la rentabilité des actifs est effectué afin de s'assurer que le rendement des actifs respecte les attentes. Afin de contrer les risques liés au rendement des actifs, les politiques de placement prévoient une diversification qui répartit le risque à travers divers types d'instruments.

Variation des taux des obligations de sociétés : Une baisse des taux des obligations de sociétés entraînerait une hausse de l'obligation au titre des prestations définies. Toutefois, cette même baisse entraînerait une augmentation de la valeur des obligations détenues par les différents régimes.

Variation des hypothèses démographiques : Une variation des hypothèses démographiques (croissance de la rémunération et des prestations de retraite, changement dans les taux de mortalité prévus) entraînerait une augmentation ou une diminution de l'obligation.

Pour les régimes capitalisés, les différents régimes ont des politiques d'investissement qui prévoient que la durée moyenne des investissements s'apparie à la durée moyenne prévue de l'obligation et les paiements prévus de prestations. La société et les gestionnaires des régimes s'assurent constamment que les durées et les rendements prévus coïncident avec les sorties de fonds prévues pour le paiement des prestations. De plus, afin de gérer les risques, les investissements sont diversifiés, tel que démontré plus haut. La société n'utilise pas de dérivé afin de contrer ce risque et n'a pas changé son processus depuis le dernier exercice financier.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

En Europe, il incombe à la société de cotiser à ses régimes capitalisés, le cas échéant. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations déterminées et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2020 s'élève à 126,1 \$ (125,0 \$ pour 2019).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 53,5 \$ au 26 avril 2020 (52,4 \$ au 28 avril 2019) et sont incluses dans les crédits reportés et autres éléments de passif. Les actifs de ce régime sont détenus dans une fiducie et sont soumis aux réclamations des créanciers généraux de la société en vertu des lois fédérales ainsi que des lois des États en cas d'insolvabilité, la fiducie se qualifie donc à titre de fiducie de Rabbi pour les fins de l'impôt sur les bénéficiaires. Les actifs du régime sont composés principalement de fonds communs de placement et sont classés en tant que placements mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs à l'égard de ce régime s'élèvent à 51,9 \$ au 26 avril 2020 (49,1 \$ au 28 avril 2019) et sont inclus dans les autres actifs (note 20).

31. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des swaps de taux d'intérêt multidevises afin de couvrir son risque de change lié à son investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. La société utilise également à l'occasion des accords de fixation de taux d'intérêt afin de couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre ainsi que des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de couvrir les taux d'intérêt associés à ses titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La gestion des risques financiers de la société est principalement contrôlée par son département de trésorerie ainsi que son groupe d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles sous des politiques ayant été approuvées par le conseil d'administration. Ces groupes contrôlant la gestion des risques financiers identifient, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles de la société. Le conseil d'administration fournit des principes écrits sur la gestion du risque dans son ensemble, ainsi que des politiques couvrant des secteurs plus spécifiques, tel que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'usage d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, l'investissement des surplus de liquidités ainsi que la gestion du capital.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La société est aussi exposée au risque de change lié à sa trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères, sa dette à long terme libellée en dollars américains, à ses billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et aux swaps de taux d'intérêt multidevises, dont une portion est désignée comme couverture d'investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. Puisque la société utilise le dollar américain comme monnaie de présentation, une partie de ces impacts est compensée par la conversion des états financiers consolidés libellés en dollars canadiens vers le dollar américain. Au 26 avril 2020, en ce qui concerne la dette à long terme libellée en dollars américains, les billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et les swaps de taux d'intérêt multidevises qui sont désignés comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 19,0 \$ sur les autres éléments du résultat global, montant qui serait contrebalancé par des montants équivalents des investissements nets couverts. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères, au 26 avril 2020 et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % des diverses devises étrangères aurait eu un impact net de 152,1 \$ sur le Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, lequel serait partiellement contrebalancé par un impact net de 112,5 \$ des dettes à long terme libellées en dollars américains non désignées comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Pour atténuer une partie de ce risque, la société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour couvrir partiellement le risque de juste valeur des taux d'intérêt lié aux titres de créance à taux d'intérêt fixe (note 24).

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt. Au 26 avril 2020, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur ses frais financiers. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 26 avril 2020, l'impact annuel sur les frais financiers nets de l'exercice d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêt serait de 15,0 \$ (14,2 \$ basé sur les soldes au 28 avril 2019).

La société est aussi exposée au risque de variation des flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt des futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, la société conclut de temps à autre des accords de fixation de taux d'intérêt pour couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre (note 23).

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, de l'investissement dans des contrats de sous-location, du contrat de dépôt indexé et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments-clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leur soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées sur une base régulière. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. Les cotes de crédit internes reflètent l'évaluation du risque de crédit des contreparties de la société. La société établit des limites de crédit pour chaque contrepartie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir relié aux opérations des magasins d'accommodation est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 26 avril 2020, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 26 avril 2020, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Circle K / MasterCard décrit ci-après.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats effectués aux différents points de vente de la société ou chez tout autre marchand par l'utilisation d'une carte de crédit combinée Circle K / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les créances douteuses, sont partagés entre la société et les banques externes. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 26 avril 2020 consiste à des créances de 92,3 \$ dont 57,2 \$ porte intérêts. Ces créances des détenteurs de cartes ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé de la société. Pour l'exercice 2020, les pertes enregistrées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises ainsi que d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les crédits ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés et comptabilisés sur une base mensuelle et réglés à tous les quatre mois.

La société est exposée au risque de crédit provenant du contrat de dépôt indexé et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats d'instruments dérivés avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et aux obligations locatives. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses obligations locatives et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est défavorable pour la société. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 26 avril 2020 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés ⁽¹⁾						
Créditeurs et charges à payer ⁽²⁾	2 025,2	2 025,2	2 025,2	—	—	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 970,7	6 028,6	135,6	135,6	1 339,3	4 418,1
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 384,8	1 580,5	258,1	40,1	775,1	507,2
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains	1 500,0	1 502,4	1 502,4	—	—	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	806,8	916,4	15,2	15,2	45,6	840,4
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	63,3	77,5	2,4	2,4	7,2	65,5
Obligations locatives - Échéances contractuelles actuelles	2 648,8	2 037,7	437,3	363,2	643,0	594,2
Obligations locatives - Options de renouvellement futures		1 156,6	17,0	52,9	298,8	787,9
Autres dettes	4,9	5,4	1,7	1,6	1,7	0,4
Swaps de taux d'intérêt multidevises à payer ⁽¹⁾	237,4	1 606,7	48,9	48,9	928,2	580,7
Swaps de taux d'intérêt multidevises à recevoir ⁽¹⁾		(1 362,4)	(40,1)	(40,1)	(775,0)	(507,2)
	12 641,9	15 574,6	4 403,7	619,8	3 263,9	7 287,2

(1) Basé sur les taux du marché, au 26 avril 2020, pour les soldes en dollars canadiens, en couronnes norvégiennes, en euros, et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier et l'énergie pour les moteurs stationnaires, représentent une part significative de sa marge brute. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un effet sur la marge brute des ventes de ces produits. À l'occasion, en fonction des calendriers d'achat ainsi que de l'évaluation des risques de prix, la société conclut des ententes visant des instruments financiers liés aux marchandises pour atténuer une partie de ce risque à l'égard de ses ventes et de ses achats de carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles. Au 26 avril 2020, le volume notionnel de ces instruments financiers dérivés était de 193 500 tonnes métriques de carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles et la comptabilité de couverture n'a été appliquée pour aucun de ces instruments financiers dérivés.

La société est exposée à une forme de risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'AF ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'UAD, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu un contrat de dépôt indexé avec une institution financière de première qualité avec un indice sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur de marché dans les Autres actifs et Débiteurs aux bilans consolidés. Au 26 avril 2020, le nominal du contrat de dépôt indexé était 1 854 307 actions de catégories B. Le contrat de dépôt indexé est ajusté, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et les règlements sur les AF ou les UAD. Au 26 avril 2020, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du cours de l'action de la société n'aurait pas été significatif.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Juste valeur

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. Les valeurs comptables du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti et de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (en 2019) se rapprochent de leurs justes valeurs étant donné que leurs écarts de taux sont comparables à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions semblables à la date du bilan.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer et la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- La juste valeur du contrat de dépôt indexé est principalement fondée sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et s'est établie à 52,7 \$ au 26 avril 2020 (49,5 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 26 avril 2020, ils sont présentés à titre de Débiteurs pour un montant de 18,3 \$ (9,8 \$ au 28 avril 2019) et d'Autres actifs pour un montant de 34,4 \$ (39,7 \$ au 28 avril 2019) aux bilans consolidés;
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché et s'est établie à 237,4 \$ au 26 avril 2020 (250,1 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 26 avril 2020, ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme pour un montant de 237,4 \$ aux bilans consolidés. Au 28 avril 2019, ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme pour un montant de 115,0 \$ et dans Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 135,1 \$ aux bilans consolidés;
- La juste valeur des placements en instruments de capitaux propres est basée sur des prix non rajustés cotés et s'est établie à 78,5 \$ au 26 avril 2020 (0,7 \$ au 28 avril 2019) (niveau 1). Ils sont présentés dans les Autres actifs aux bilans consolidés;
- La juste valeur des swaps de carburant est basée sur des prix de marché et s'est établie à 23,8 \$ au 26 avril 2020 (4,7 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Ils sont présentés dans les Autres actifs financiers à court terme au 26 avril 2020 et dans les Autres passifs financiers à court terme au 28 avril 2019 aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable était basée sur des prix de marché et ceux-ci étaient échus au 26 avril 2020 (3,9 \$ au 28 avril 2019) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à court terme aux bilans consolidés.

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui est basée sur des prix non rajustés cotés (niveau 1) ou sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des billets de premier rang non garantis qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains (niveau 2)	3 970,7	4 026,3	3 379,9	3 347,6
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens (niveau 1)	1 384,8	1 436,9	1 774,5	1 815,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros (niveau 2)	806,8	795,6	831,2	869,2
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes (niveau 2)	63,3	68,5	77,4	86,0

- Voir la note 7 pour l'information sur l'évaluation de l'investissement dans Fire & Flower.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette portant intérêts. La dette nette portant intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme ainsi que des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs moins performants dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (notes 22 et 27).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'AF et d'UAD (note 28). Occasionnellement, la société utilise des régimes de rachat d'actions pour atteindre ses objectifs de gestion du capital (note 27).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. Pour 2019, cette mesure était présentée comme si la participation de la société dans CAPL était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, car la société croit qu'elle permettait une présentation plus pertinente du rendement sous-jacent. De plus, aux fins de ce calcul pour 2019, la dette à long terme de CAPL était exclue, car il s'agissait d'une dette sans recours contre la société.

En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme et portion à court terme des obligations locatives	597,8	1 308,4
Dette et obligations locatives à long terme	9 781,5	5 103,8
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant la trésorerie soumise à des restrictions	3 649,5	736,6
Dette nette portant intérêts	6 729,8	5 675,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	10 066,6	8 923,2
Dette nette portant intérêts	6 729,8	5 675,6
Capitalisation totale	16 796,4	14 598,8
Ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale	40,1 %	38,9 %

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée, ce qui exclut toutefois les résultats et la situation financière de CAPL pour 2019 :

Au 26 avril 2020

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le BAIIA, qui est une mesure non conforme aux IFRS, des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

Au 28 avril 2019

- Un ratio de levier financier ajusté qui représente le ratio de la dette à long terme totale plus le produit de huit fois la dépense de loyer consolidée de la société moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et loyer, qui est une mesure non conforme aux IFRS, des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

La société fait un suivi continu de ces ratios et était en conformité avec ces clauses restrictives au 26 avril 2020 et 28 avril 2019.

La société n'est soumise à aucune exigence externe significative concernant son capital.

32. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements d'achats

La société a conclu diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus. Historiquement, la société a généralement excédé ces exigences minimales et ne s'attend pas à ce que de potentiels non-respects de ces exigences dans un avenir prévisible pourraient conduire à la matérialisation de l'un des résultats mentionnés ci-dessus.

33. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation et par le biais d'acquisitions, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prévoir avec certitude, la société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 26 avril 2020, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 14,1 \$ et leur juste valeur est non significative. Historiquement, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnisations et ne s'attend pas à devoir en verser dans un avenir prévisible.

La société a également émis des cautionnements envers des tiers et pour le compte de tiers visant des paiements maximums futurs non actualisés totalisant 12,9 \$. Ces cautionnements ont surtout trait à des engagements en vertu de cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les cautionnements pour le compte de détaillants en Suède se composent de garanties destinées aux inventaires en magasin, en plus des garanties visant l'équipement loué des magasins. La valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisés au bilan consolidé au 26 avril 2020 étaient non significatives.

34. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits, principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait sous différentes bannières, dont Circle K, Corner Store, Couche-Tard, Holiday, Ingo et Mac's. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 26 avril 2020 et le 28 avril 2019

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2020				2019			
	États-Unis	Europe	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	10 947,2	1 416,3	2 302,7	14 666,2	10 874,9	1 457,8	2 172,7	14 505,4
Carburant pour le transport routier	26 802,5	7 481,1	4 415,7	38 699,3	29 962,7	8 380,7	4 957,9	43 301,3
Autres	93,6	652,0	21,3	766,9	65,7	1 220,7	24,5	1 310,9
	37 843,3	9 549,4	6 739,7	54 132,4	40 903,3	11 059,2	7 155,1	59 117,6
Marge brute								
Marchandises et services	3 692,7	587,6	750,9	5 031,2	3 667,3	609,0	729,7	5 006,0
Carburant pour le transport routier	3 188,8	932,0	344,2	4 465,0	2 575,1	981,1	392,8	3 949,0
Autres	93,7	123,6	21,2	238,5	65,7	149,7	24,5	239,9
	6 975,2	1 643,2	1 116,3	9 734,7	6 308,1	1 739,8	1 147,0	9 194,9
Total de l'actif à long terme^(b)	13 079,8	3 565,3	2 504,8	19 149,9	12 617,5	3 402,1	2 104,1	18 123,7

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

35. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Dividendes

Lors de sa réunion du 29 juin 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 7,0 ¢ CA par action pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 aux actionnaires inscrits le 9 juillet 2020, et a approuvé son paiement pour le 23 juillet 2020. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.